

**FRANCE NATURE
ENVIRONNEMENT**

MIDI-PYRÉNÉES



RAPPORT D'ACTIVITÉ

Document édité par
France Nature Environnement Midi-Pyrénées
14 rue de Tivoli 31000 Toulouse

Directrice de la publication
Cécile ARGENTIN

Coordination
Clémence MARRET

Rédaction
Clémence MARRET, Jérôme BOURDELOT, Cécile ARGENTIN, Jean OLIVIER, Aurore CARLOT, Elliot SHAW,
Hervé HOURCADE, Léon ZARAGOZA, Léonie WOLCK, Lou FRADKIN, Marion FOURTUNE, Nicole ASENCIO
avec les bénévoles de FNE Midi-Pyrénées et les associations du mouvement.

Conception graphique
Jérôme BOURDELOT

Notre Rapport d'Activité 2022 se divise en trois parties :

- Le **Rapport moral de notre Présidente et la présentation de notre fédération** : ses membres, sa gouvernance, son projet fédéral et ses principales actions marquantes
- Le **Rapport d'activités détaillé** qui vise à récapituler et présenter les actions et faits marquants de l'année 2022, menés par notre équipe salariée, nos volontaires en service civique et nos bénévoles en appui à notre réseau.
- Le **Rapport financier** qui présente les éléments notables et essentiels de nos Comptes 2022, approuvé par notre Assemblée Générale et certifié par notre Commissaire aux Comptes



RAPPORT MORAL	7
<i>LE MOT DE LA PRESIDENTE</i>	7
<i>NOTRE FEDERATION</i>	9
L'ORGANISATION DE NOTRE FÉDÉRATION	9
Les collègues	
La charte FNE Midi-Pyrénées	
NOS FÉDÉRATIONS ET ASSOCIATIONS MEMBRES	10
LA GOUVERNANCE DE LA FÉDÉRATION	12
Le Conseil d'Administration 2022	
Le Bureau 2022	
TÉMOIGNAGES DE NOS MEMBRES	13
<i>NOTRE PROJET FEDERAL</i>	14
PRÉSENTATION	14
Nos 5 modes d'actions pour agir en faveur de la nécessaire transformation écologique	
Une approche multithématique pour défendre l'environnement et promouvoir la sobriété	
LES CHIFFRES CLÉS	16
QUELQUES REPÈRES SUR L'ANNÉE 2022	18
<hr/>	
RAPPORT D'ACTIVITÉ	20
<i>FEDERER POUR UNE DYNAMIQUE CITOYENNE</i>	20
NOTRE ÉQUIPE MOBILISÉE POUR MENER DES ACTIONS	21
Nos salarié.e.s et nos stagiaires	
Nos volontaires en service civique accueillis en 2022	
Lancement de notre projet de mobilisation de jeunes Eco-ambassadeurs	
Notre mission d'intermédiation	
LA RICHESSE DU BÉNÉVOLAT	24
L'implication des bénévoles au sein de FNE Midi Pyrénées	
La valorisation comptable du bénévolat	
L'implication citoyenne en tant que bénévole, un atout pour la société	
UN ANCRAGE RÉGLEMENTAIRE ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE	26
Nos différents agréments pour agir	
Notre implication dans des réseaux	
Nos représentants dans les instances régionales	
Notre présence dans diverses commissions locales	

FNE EN RÉGION OCCITANIE ET DANS LE BASSIN ADOUR GARONNE	28
En région Occitanie : convention FNE Midi-Pyrénées / FNE Languedoc-Roussillon	
Dans le bassin Adour-Garonne : convention FNE Midi-Pyrénées / FNE Nouvelle-Aquitaine	
LA MAISON RÉGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT : CONTINUITÉ ET AMÉLIORATIONS	29
FORMER ET OBSERVER POUR COMPRENDRE	30
NOS FORMATIONS POUR RENFORCER LE RÉSEAU DE CITOYEN.NE.S ET D'EXPERT.E.S	31
Des formations techniques et juridiques pour renforcer l'expertise de nos bénévoles	
Nos formations hors de notre réseau pour les élu.e.s et les technicien.nes de collectivités	
Nos stages de citoyenneté auprès des auteurs d'infractions	
Nos formations civiques et citoyennes pour les jeunes Volontaires en Service Civique	
NOTRE TRAVAIL DE VEILLE ET D'OBSERVATION PAR L'OUTIL SENTINELLES	34
Sentinelles de la nature, qu'est-ce que c'est ?	
Sentinelles, comment ça marche ?	
Comment FNE Midi Pyrénées agit avec Sentinelles ?	
Quelles nouveautés sur Sentinelles ?	
Les dégradations environnementales sur « Sentinelles de la nature »	
Les initiatives favorables pour l'environnement sur « Sentinelles de la nature »	
ALERTER ET SENSIBILISER POUR CONVAINCRE	40
NOS MESSAGES ET PLAIDOYERS POUR PORTER LES POSITIONS DE NOTRE RÉSEAU	41
Notre prise de position quant aux projets photovoltaïques sur des terres naturelles	
Notre prise de position sur l'héritage contaminé de l'exploitation minière ou industrielle	
Notre motion sur la rétention naturelle de l'eau adoptée par le comité de bassin Adour-Garonne	
NOS OUTILS PÉDAGOGIQUES POUR DÉVELOPPER LA SENSIBILITÉ ET L'ESPRIT CRITIQUE	43
Mise à jour de notre catalogue des outils pédagogiques	
Publication de nos vidéos pédagogiques	
Nos balades pédagogiques	
Nos outils et animations sur la Pollution Lumineuse et la Trame Noire	
Nos outils sur la qualité de l'air	
Nos animations autour des enjeux de santé chez les publics vulnérables	
Nos animations <i>Parcelles de biodiversité</i> au cours de l'année	
CONTRIBUER ET COORDONNER DES EVENEMENTS POUR MOBILISER	48
ORGANISATION, COORDINATION ET RELAIS D'ÉVÈNEMENTS DE MOBILISATION CITOYENNE	49
Notre mobilisation pour l'engagement d'Eco-ambassadeurs lors d'évènements	
Notre présence lors des « Bonadays » et la fête de Saint Martin D'Oydes en Ariège	
Notre stand à la foire Biocybèle dans le Tarn	
Notre contribution pour la semaine « Climars Attaque »	
Notre participation au Forum des mobilités à Toulouse	
NOS CAMPAGNES POUR LA MOBILISATION DE NOTRE RÉSEAU ET L'ESSAIMAGE DES DYNAMIQUES	52
Qu'est-ce qu'une Campagne thématique « Sentinelles » ?	
Lancement de notre 1 ^{ère} campagne « À SEC ! Nos cours d'eau ont besoin de vous »	
Lancement de notre 2 ^{ème} campagne Sentinelles « Halo à l'eau » sur la pollution lumineuse sur les cours d'eau	

CHANGER LES PRATIQUES ET S'ASSURER DU RESPECT DE LA LOI POUR MIEUX DEFENDRE 56

NOTRE EXPERTISE AU SERVICE DE L'AMÉLIORATION DES POLITIQUES PUBLIQUES 57

- Notre contribution à l'animation territoriale du réseau des APNE du Bassin Adour-Garonne
- Notre accompagnement sur le déploiement de Trame Noire sur les territoires
- Nos contributions au suivi des politiques publiques sur la bonne qualité de l'air
- Nos contributions aux procédures participatives (enquête publique, consultation du public...)
- Notre contribution aux ateliers sur l'intégration de la biodiversité dans la planification territoriale
- Notre contribution à l'évolution des études d'impacts

NOTRE ACTION JURIDIQUE POUR FAIRE RESPECTER ET AMÉLIORER LE DROIT ENVIRONNEMENTAL 62

- Un service juridique pour faire respecter les lois environnementales
- L'année 2022 en quelques chiffres
- FNE Midi-Pyrénées poursuit ses relations avec les parquets de Midi-Pyrénées
- Retour sur des décisions marquantes de l'année

NOTRE PRÉSENCE DANS LES MÉDIAS ET SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX 66

- Notre présence dans les médias
- Notre présence sur les réseaux sociaux
- Notre lettre d'information mensuelle

RAPPORT FINANCIER 68

COMPTE DE RESULTATS 68

BILAN 70

FNE MIDI-PYRÉNÉES ET VOUS 72

POURQUOI ADHÉRER À FNE MIDI-PYRÉNÉES ? 72

NOS ACCOMPAGNEMENTS 72

- Nos conseils juridiques
- Notre accompagnement à l'identification de dégradations sur « Sentinelles de la Nature »
- Notre agrément d'intermédiation pour l'accueil de Volontaires
- Notre accompagnement pour vos outils web et besoins de graphisme
- Notre accompagnement à l'identification de bonnes pratiques sur « Sentinelles de la Nature »
- Nos animations diverses sur nos thématiques de travail
- Notre soutien au montage de dossiers administratifs et financiers

ILS NOUS SOUTIENNENT 74

RAPPORT MORAL

LE MOT DE LA PRESIDENTE

Chèr.e.s adhérent.e.s, membres de nos associations, bénévoles et salariés, vous avez été encore nombreux à nous soutenir cette année 2022 et nous vous en remercions chaleureusement.

Votre présence à nos côtés, votre ancrage territorial parallèlement à notre ambition de vous apporter des compétences complémentaires, contribuent à de nombreux partages et réflexions. C'est précisément

cette conjonction qui fait sens et participe à la **richesse d'une fédération : un cumul d'expertises et une force de mobilisation significatifs**, même si notre fonctionnement reste grandement à améliorer

Les actions menées par notre fédération en 2022 s'inscrivent dans la continuité de **nos engagements que sont la protection de l'environnement, la santé environnementale, le respect du droit, la sensibilisation et la mobilisation citoyenne**, également dans la **représentation indispensable de bénévoles dans de nombreuses instances régionales ou inter-départementales**.

S'il fallait ne parler que d'une **victoire juridique ce serait celle du moratoire de 5 ans sur la chasse au grand tétras obtenue en juin 2022**. Elle illustre en effet à elle seule toute l'hypocrisie des pouvoirs publics condamnés des dizaines de fois, les incohérences du discours politique faisant en permanence le grand écart entre des annonces pavées de bonnes intentions et la poursuite d'une destruction massive de la biodiversité et des milieux naturels. Les priorités malgré les multiples rapports scientifiques ne s'imposent toujours pas. **Le mode de déploiement tous azimuts des énergies renouvelables le confirme, conformément à l'ultra libéralisme**, ce sont les principes de rentabilité financière maximum qui dominent. C'est la raison pour laquelle nous sommes tant sollicités sur ces sujets par les citoyens ne comprenant pas ces choix faits au détriment du vivant.



Cécile ARGENTIN

Présidente de France Nature Environnement
Midi-Pyrénées

Notre équipe salariée a poursuivi ses actions de sensibilisation et de veille :

- **Sur la pollution lumineuse** qui s'est trouvée brusquement réactivée sous le coût de l'énergie et s'est imposée subitement à de nombreuses collectivités qui jusque-là étaient très réticentes ;
- **Sur la sensibilisation à la qualité de l'air intérieur et les perturbateurs endocriniens** dans de nombreuses crèches et collectivités en Occitanie grâce à un partenariat pérenne avec la Mutualité Française ;
- **Sur la sensibilisation à la biodiversité en milieu urbain** avec le programme *Parcelles de biodiversité* soutenu par l'Office Français de la Biodiversité ;
- Avec notre programme phare de veille écologique **Sentinelles de la nature**, déployé également dans une **campagne nouvelle «À sec»** cet été, en partenariat avec l'Office Français de la Biodiversité, et l'Agence de l'eau Adour Garonne.
- En exerçant une **veille juridique** implacable sur les 8 départements de notre périmètre d'action.
- En **participant à des événements dans nos territoires** aux cotés de nos associations adhérentes afin de sensibiliser tant sur les solutions fondées sur la nature que sur les bonnes pratiques qu'il nous faut plus que jamais promouvoir.

Avec l'été caniculaire 2022, qui peut encore nier l'impérieuse nécessité de changer de pratiques agricoles, pour retrouver la vitalité et la fertilité des sols en réduisant drastiquement les pesticides, et rendre les sols plus résilients face au changement climatique ?

Merci à Aurore, Clémence, Elliot, Émilie, Éric, Hervé, Jean, Jérôme, Léon, Léonie, Lou et Marion dont vous pourrez retrouver les actions dans notre bilan d'activité, ainsi que les stagiaires et services civiques qui nous ont accompagnés tout au long de cette année.

Félicitations à toutes et tous pour cet engagement citoyen et les valeurs qu'il porte, indispensables pour l'avenir.

Nos moyens financiers pour mettre en œuvre nos actions sont cependant de plus en plus complexes à obtenir et souvent sans visibilité à moyen terme, nous empêchant de pérenniser certains emplois salariés. **Merci à Jean OLIVIER notre directeur pour l'énergie déployée pour parvenir à un équilibre financier toujours délicat à atteindre.** Nous remercions tous nos soutiens financiers, l'Agence de l'eau Adour Garonne, La région Occitanie, le département de la Haute-Garonne, l'Office Français de la Biodiversité, le Préfet de Région, la DRAJES, ainsi que de nombreux généreux donateurs sans qui ces programmes d'actions ne pourraient être menés.

FNE Midi-Pyrénées ne pourrait fonctionner sans son Conseil d'Administration qui en est le garant ainsi que le Bureau. Je tiens à remercier celles et ceux qui s'engagent dans cette aventure, tout en respectant les disponibilités de chacun.es, avec une plus ou moins grande implication inhérente aux aléas de la vie.

NOTRE FÉDÉRATION

L'ORGANISATION DE NOTRE FÉDÉRATION

FNE Midi-Pyrénées (ex-UMINATE) est la **fédération des associations de protection de la nature, de l'environnement et du cadre de vie se reconnaissant dans le mouvement France Nature Environnement (FNE) sur le territoire de l'ex-région Midi-Pyrénées**. C'est la porte-parole d'un mouvement de plus d'une centaine d'associations affiliées directement à notre fédération régionale ou à des fédérations départementales là où il en existe (46, 65, 81 et 82) ou bien encore à des fédérations thématiques.



LES COLLÈGES

Les membres de FNE Midi-Pyrénées se répartissent en 4 collèges de membres actifs dans l'ensemble de la région :

-  Fédérations départementales d'associations de protection de la nature et de l'environnement
-  Associations dont l'objet principal est prioritairement la nature et l'environnement (locales, interdépartementales, généralistes ou spécialisées)
-  Associations dont l'objet n'est pas principalement la nature et l'environnement mais qui souhaitent contribuer à leur préservation
-  Personnes physiques qui, ayant acquitté la cotisation de l'année en cours et signé la Charte, acceptent d'apporter leur appui à la Fédération FNE Midi-Pyrénées dans le cadre de ses objectifs

LA CHARTE FNE MIDI-PYRÉNÉES

FNE Midi-Pyrénées a pour rôle d'établir un lien de solidarité entre ses différents membres.

Notre fédération a ainsi pour objectif **d'unir, renforcer et représenter les compétences et efforts de ses membres pour une action concrète et efficace au quotidien pour relever les défis de l'urgence écologique.**

En rejoignant notre fédération, les associations adhérentes se retrouvent dans les valeurs que FNE Midi Pyrénées défend dans sa **charte FNE en Occitanie**. Elles doivent d'ailleurs la signer pour adhérer au mouvement.



NOS FÉDÉRATIONS ET ASSOCIATIONS MEMBRES

RÉGION OCCITANIE

CAF (Club Alpin Français)

Collectif Clubs Mouche 31

Comité Spéléologique Régional Occitanie

NEO (Nature en Occitanie)

Solagro

ARIÈGE

Comité Ecologique Ariégeois

Le Chabot

AVEYRON

ADEBA (Association de Défense de l'Environnement du Bassin et Alentour)

Comité Causse Comtal

Fédération des Grands Causses

Ranimons la cascade

Protégeons nos Espaces pour l'Avenir

HAUTE-GARONNE

ACNIL (Association Contre les Nuisances Industrielles de Lardenne)

Alchimie Solidarité

Aqua Viva Gardouch

Association Arlequin Cultivons pour Demain

Association Escalquens Plus Harmonieux

ASBBA (Association de Sauvegarde Brienne Bazacle Amidonniers)

Aussonne Environnement

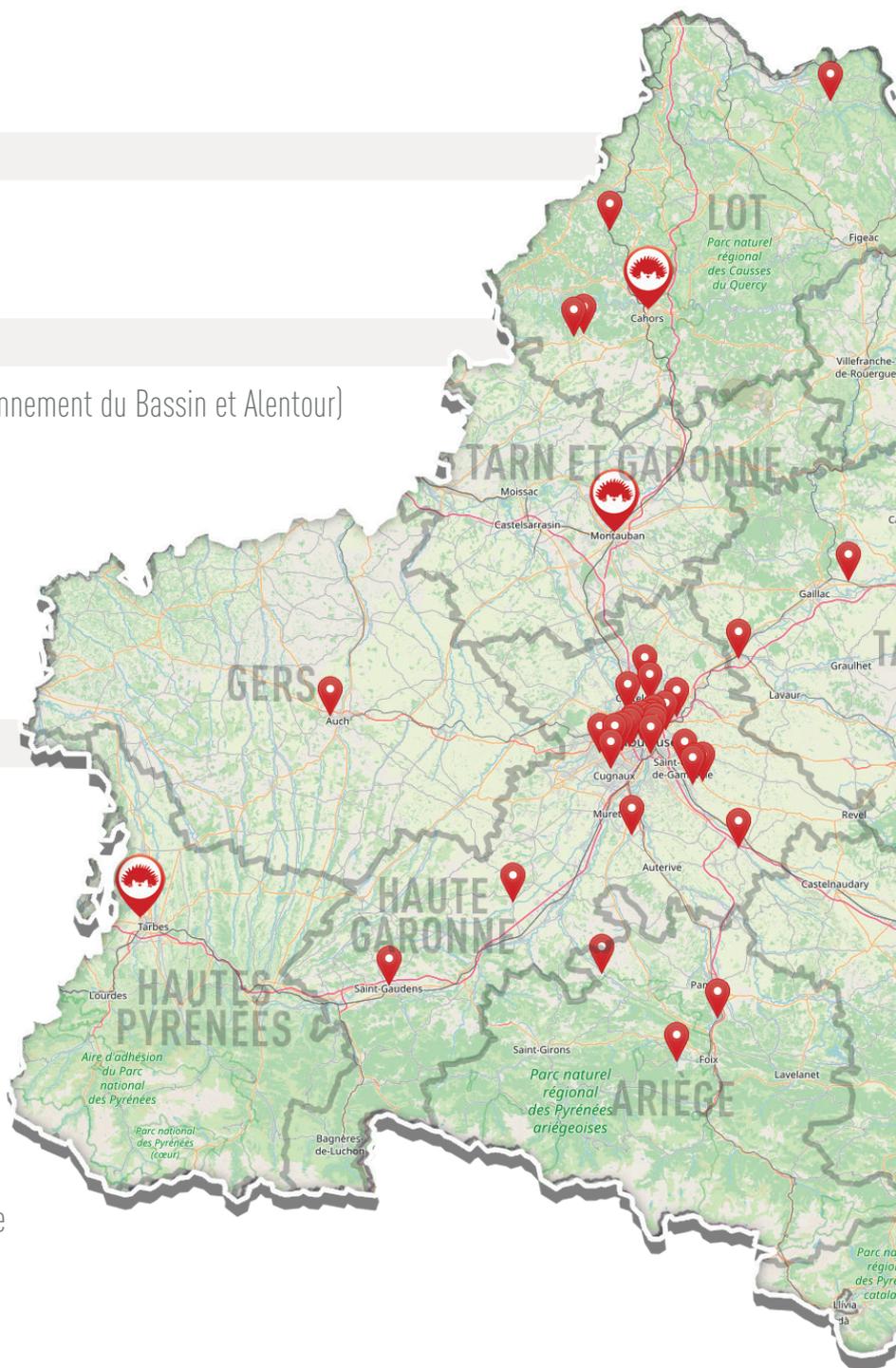
Autate

Bourdets Protection Environnement

Cocagne Alimen'Terre

Eau Secours 31

Ferro Lebres



Fédérations 

La Semelle Verte Lauragais en Transition

LAPSJ (L'Association Le Parc Saint Jean)

Les Fous du Bois

Les jardiniers de Tournefeuille

Ma Terre

Nature Comminges

Nordenvie (NORD Toulousain Environnement et cadre de VIE)

Rallumons l'Etoile

SONE (Saint Orens Nature Environnement)

Le poumon des Céphéides

Zéro Waste Toulouse

GERS

Les amis de la Terre

LOT

GADEL (Groupement Associatif de
Défense de l'Environnement du Lot)

CARROUVE (Carnac Rouffiac Vie
Environnement)

APSMB (Association pour la Préservation des Sites Menacés en
Bourianne)

Tolermé Nature

SNED (Sauzet Nature Environnement et Développement)

HAUTES-PYRÉNÉES

FNE 65

TARN

UPNET (Union Protection Nature Environnement Tarn)

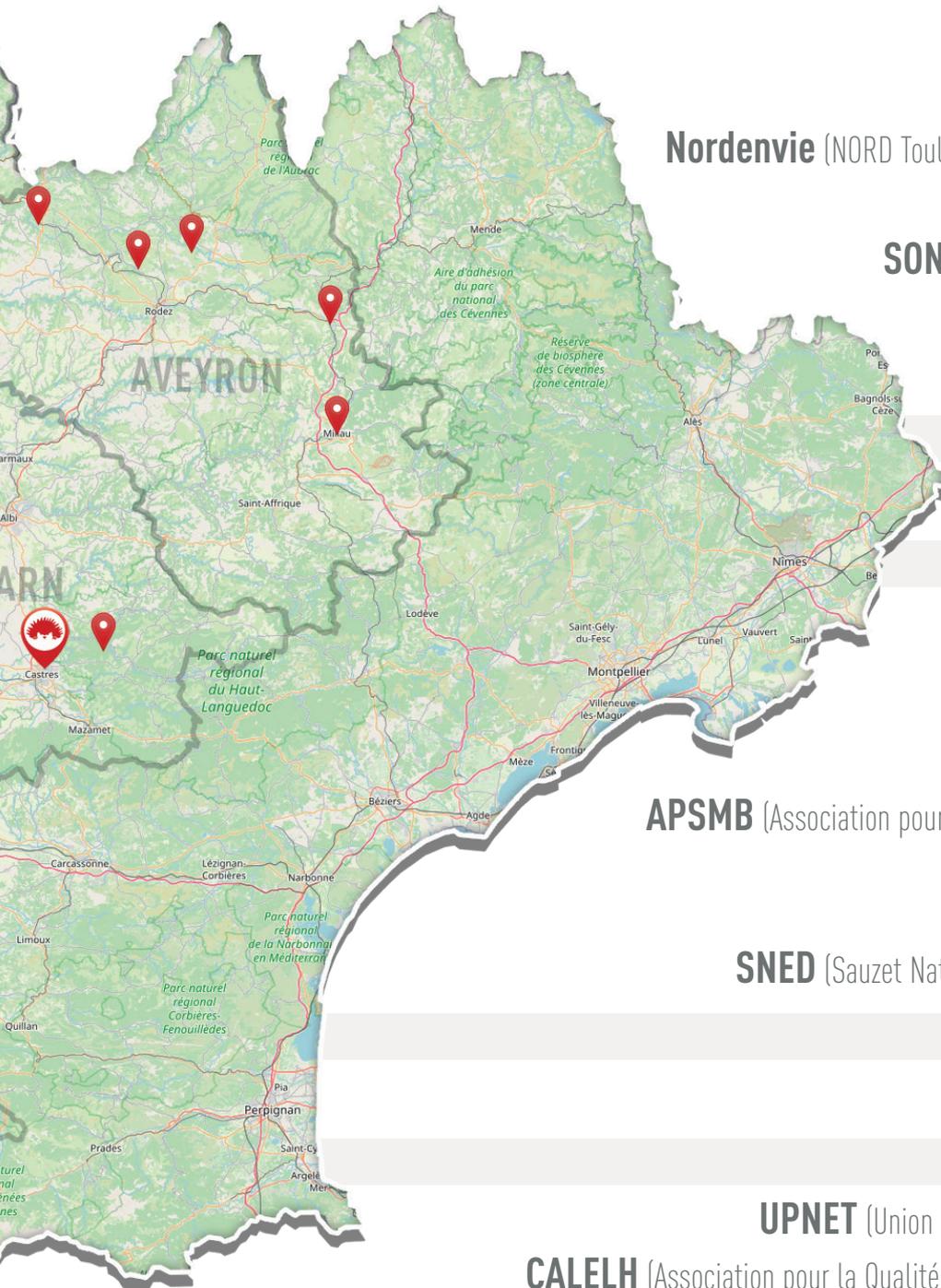
CALELH (Association pour la Qualité de Vie et de l'Environnement en Haut-
Languedoc)

Stop Mines 81

Saint Sulpice Active et Citoyenne

TARN-ET-GARONNE

FNE 82



Associations

LA GOUVERNANCE DE LA FÉDÉRATION

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION 2022

	titulaire	suppléant·e
1^{er} collègue (Fédérations départementales) FNE 65 (membres désigné·es) FNE 82 (membres désigné·es) FNE 82 UPNET 81 (membres désigné·es) UPNET 81	Cécile ARGENTIN Gaëtan DELTOUR Catherine LIAUT Françoise BLANDEL Didier PACAUD	Renaud DE BELLEFON Bruno BONNEFOI Sylvie BAUNE
2^{ème} collègue (Assos de Protection de la Nature) Amis de la Terre Gers- AMT32 (32) CALELH - Asso. Qual. Vie et Envir. HL (81) Comité Écologique Ariégeois – CEA (09) Association APRA - Le Chabot (09) Nature en Occitanie – NEO (REG) Nature en Occitanie – NEO (REG)	Jean-Paul DUGOUJON Emmanuel FORICHON Thierry de NOBLENS Jean-Pierre JENN Daniel CAILHOL Régis MATHON	Olivier ROSES Sabine ROBERT-DELLIAUX Jean-Pierre DELORME Sandrine LONGIS Simon COMBET Thomas LHEUREUX
3^{ème} collègue (Autres assos) SNED – Sauzet Nature(46) Le Parc Saint-Jean (31)/ Nordenvie (31) AUTATE – Usagers Transports Tlse (31)	Georges WINTER Éric LAVIALLE Nicole ASECIO	Jean-Claude WALTER Pierre FOURASTIÉ
4^{ème} collègue (Individuel.le.s) Adhérent·es individuel·les (31 et 31) Adhérent·es individuel·les (12 et 12)	Régine LANGE Loïc SANTIAGO	Céline JOUANIN

Entre deux Assemblées générales (AG), la gouvernance de la fédération est assurée par notre Conseil d'Administration (CA) et par le Bureau.

Notre **Conseil d'Administration** est constitué par 4 collèges d'adhérents. En 2022, il était composé de **16 membres titulaires et de 14 suppléants qui sont élus pour une année**. Il représente ainsi la diversité de nos adhérents et des territoires. **Il se réunit pour préciser les orientations et positionnements**, et peut être sollicité plus fréquemment par voie numérique si besoin de statuer sur d'éventuels points d'actualité.

Notre **Conseil d'Administration** s'est réuni cette année à **6 reprises** dont 3 fois en visioconférence et 3 fois en présentiel à la Maison Régionale de l'Environnement, **soit près de 270 heures de temps bénévole** pour une valorisation financière de 8 000€.

LE BUREAU 2022



Les membres du **Bureau** sont élus au sein du Conseil d'Administration. Le Bureau est composé de **8 membres et met en œuvre concrètement les décisions du CA et de l'assemblée générale, en relation directe avec l'équipe salariée**.

Notre Bureau s'est réuni en moyenne **2 fois par mois** pour échanger sur les affaires courantes de l'association, ce qui représente près de **200 heures d'implication de temps bénévole** soit 6 000€ de valorisation financière.

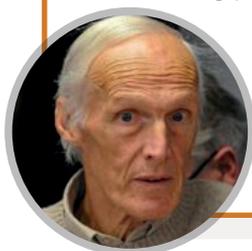
TÉMOIGNAGES DE NOS MEMBRES

COLLÈGE



Partie prenante de plusieurs luttes sur son territoire (projet minier, éoliennes, exploitation commerciale des eaux de montagne, pollutions diverses...), l'association Calelh, membre du collège 2 au Conseil d'administration de FNE Midi-Pyrénées est une petite association implantée dans un milieu hyper rural comme le Haut Languedoc, et ne dispose pas de capacités humaines suffisantes. Il lui est difficile de mobiliser les gens tant qu'ils ne se sentent pas directement impactés par un projet ou par une nuisance précise. L'idéal serait d'avoir une structure départementale capable de rassembler et de dynamiser les associations environnementales locales.

Cinq ans après son adhésion directe à FNE Midi-Pyrénées, Calelh peut en mesurer les effets : nous nous sentons accompagnés dans nos actions locales, grâce à l'appui juridique, au soutien de Sentinelles de la Nature, ou encore aux conseils pour une intervention sur la pollution lumineuse. Il faut être bien documenté pour convaincre, et c'est là que l'apport de FNE Midi-Pyrénées est précieux, par le partage d'expériences et d'informations entre bénévoles de toute la région et avec l'équipe des salariés, sur les thématiques les plus variées. J'ai pu participer en tant que représentant de FNE Midi-Pyrénées aux ateliers organisés par l'Agence Régionale de la Biodiversité sur la prise en compte des écosystèmes vivants dans les documents d'urbanisme et contribuer en tant qu'administrateur.



Emmanuel FORICHON

Vice-président de FNE Midi Pyrénées
et membre de CALELH

COLLÈGE



Mon engagement et mon action au sein du monde associatif sont motivés par l'envie de contribuer à la protection de l'environnement et le développement durable. Les transports sont un maillon important transverse à ces deux thématiques. La mobilisation des différentes associations sur les mobilités est assez fragmentée sur l'agglomération toulousaine. Rejoindre FNE Midi-Pyrénées a facilité la collaboration inter-associations et renforce la médiatisation des propositions.

Sur cette année 2022, l'organisation du forum des mobilités regroupant 7 associations a permis de partager nos expériences ainsi que l'appropriation d'un large éventail de solutions proposées par les organisations les plus avancées dans ces réflexions. Cette fédération des forces de chaque entité amplifie la pression pour faire progresser les alternatives vertueuses au plan écologique et justes sur le plan social, et leur donner plus de visibilité. Mon ressenti reste partagé entre un aspect très positif pour tous les contacts liés et les solutions communes proposées et la lourdeur de la tâche et le temps considérable investi au regard de la faible prise en compte des collectivités.



Nicole ASECIO

Co-présidente de l'AUTATE
membre du CA d'ATMO Occitanie

NOTRE PROJET FEDERAL

PRÉSENTATION

NOS 5 MODES D'ACTION POUR AGIR EN FAVEUR DE LA NÉCESSAIRE TRANSFORMATION ÉCOLOGIQUE

« Fédérer, promouvoir et défendre une transition écologique à la hauteur des enjeux », autour de 5 volets d'action :

FÉDÉRER

Fédérer chacun et chacune pour une implication citoyenne pour la Nature et l'Environnement : **mutualiser envies, dynamiques, compétences et moyens pour faire ensemble.**

COMPRENDRE

Comprendre grâce à la constitution d'un réseau de veille et d'observations citoyennes : **constituer un réseau de veille, d'observations et de formations.**

CONVAINCRE

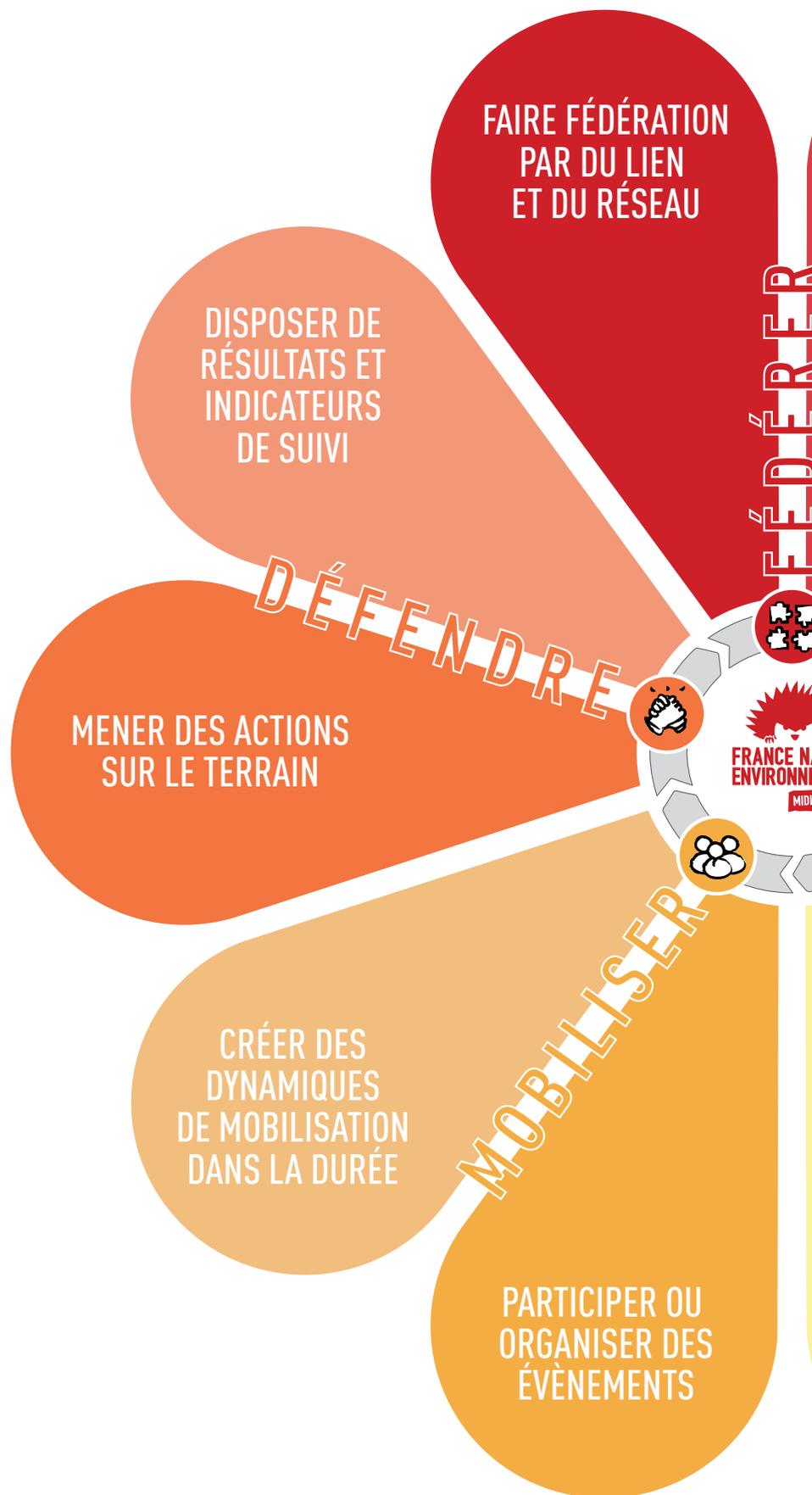
Convaincre par la mise à disposition et l'émission d'alertes et de propositions citoyennes : **confronter, argumenter et rendre accessibles des alertes et propositions constructives.**

MOBILISER

Mobiliser par le relais et l'organisation d'évènements et initiatives citoyennes : **impulser, accompagner et coordonner un programme et un agenda territorialisé d'évènements participatifs.**

DÉFENDRE

Défendre par la promotion de pratiques citoyennes vertueuses: définir et mettre en œuvre des stratégies d'action, **faire respecter le droit de l'environnement et améliorer sa prise en compte dans tous les projets et documents.**



UNE APPROCHE MULTITHÉMATIQUE POUR DÉFENDRE L'ENVIRONNEMENT ET PROMOUVOIR LA SOBRIÉTÉ



Notre fédération travaille son projet et ses actions autour de 7 problématiques majeures :



EAU

L'Eau, un enjeu majeur au cœur de toutes les problématiques.



SOLS

Les Sols, une prise en compte indispensable pour une meilleure résilience de l'agriculture et des milieux.



AIR

L'Air, un sujet déterminant dans le contexte du réchauffement climatique et de la préservation de la santé.



BIODIVERSITÉ

La Biodiversité, sa disparition reste une préoccupation fondamentale qui conditionne notre survie.



SANTÉ

La Santé Environnement liée à notre qualité de vie à tou.te.s.



DÉCHETS & POLLUTIONS

Les Déchets et Pollutions générés par nos modes de vie à tou.te.s.



CLIMAT

Le Climat, appréhender dans toutes ses composantes le Changement Climatique.

UNE FÉDÉRATION D'ASSOCIATIONS



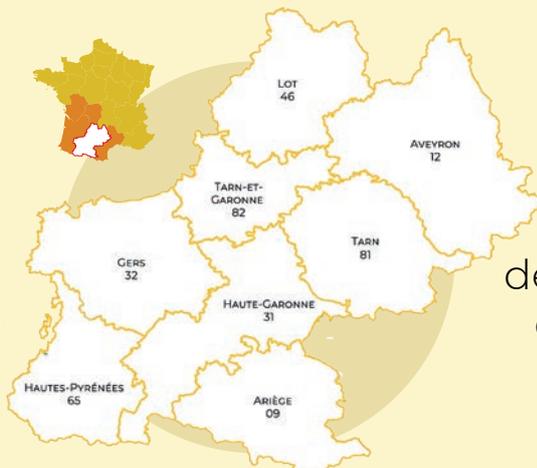
49 ANS DE LUTTE ACTIVE

pour protéger et sauver la nature et l'environnement

3

FÉDÉRATIONS
départementales

HAUTES-PYRÉNÉES, TARN,
TARN-ET-GARONNE



8

départements
d'**ACTIONS**

+
de **100**
associations
MEMBRES



8900
citoyen·nes
FÉDÉRÉ·ES

UN MOUVEMENT MILITANT

26

DIRIGEANT·ES
impliqué·es



24

alternant·es,
volontaires &
SALARIÉ·ES



71

contentieux
ENGAGÉS



3135h

DE MOBILISATION
de nos bénévoles



41



FRANCE
ENVIRONNEMENT

CHIFFRES

20

UNE PRÉSENCE SUR LE WEB ET LES MÉDIAS



+ de

20000

visites mensuelles
SUR NOTRE SITE



3K

abonné·es à la
LETTRE D'INFO

+ de

6000

abonné·es sur les
RÉSEAUX SOCIAUX



37K

vues sur
YOUTUBE



+ de

10

passages **TV**

100

citations **PRESSE**



NATURE

NEMENT

MIDI-PYRÉNÉES

ES CLÉS

22



34

contentieux
GAGNÉS



2000

personnes
FORMÉ·ES

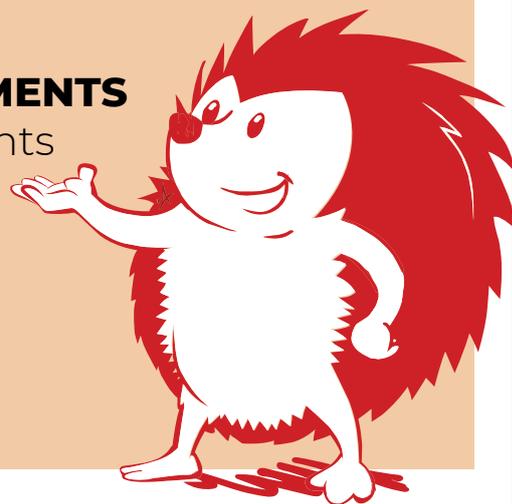


15

ÉVÈNEMENTS
marquants

3

ALERTES
SENTINELLES
reçues



JANVIER

LANCEMENT DES ANIMATIONS
PARCELLES DE BIODIVERSITÉ
DANS 6 QUARTIERS POLITIQUE DE LA VILLE
EN FRANCE (PAGE 46)



FÉVRIER

VICTOIRE JURIDIQUE
AVEC LA SUSPENSION DES TRAVAUX
SUR LA ZAC DES PORTES DU TARN (PAGE 64)

MARS

MOBILISATION DES ASSOCIATIONS CONTRE
L'ADOPTION D'UN SDAGE ADOUR GARONNE
EN FAVEUR DE L'ACCAPAREMENT
DE LA RESSOURCE EN EAU
POUR L'IRRIGATION (PAGE 65)



AVRIL

LANCEMENT DES CAMPAGNES,
NOUVELLE FONCTION DE L'OUTIL
"SENTINELLES DE LA NATURE » (PAGE 34)

MAI

VICTOIRE JURIDIQUE
AVEC LA SUSPENSION DE LA CHASSE
DU GRAND TÉTRAS POUR 5 ANS (PAGE 65)



JUIN

LANCEMENT DES STAGES DE CITOYENNETÉ
AUPRÈS D'AUTEURS DE PETITES INFRACTIONS
SUR LA BIODIVERSITÉ (PAGE 33)

SUR L'ANNÉE 2022



JUILLET

VILLAGE ASSOCIATIF, STAND ET RANDONNÉES DE SENSIBILISATION AU FESTIVAL BONADAYS EN ARIÈGE (PAGE 50)

AOÛT

CAMPAGNE SENTINELLES « À SEC » POUR ALERTER SUR LA SÉCHERESSE EN FRANCE (PAGE 52)



SEPTEMBRE

ACCOMPAGNEMENT DES ÉLU.E.S SUR UN PROJET DE TRAME NOIRE SUR LA RÉSERVE NATURELLE CONFLUENCE ARIÈGE GARONNE (PAGE 58)



OCTOBRE

PARTICIPATION À LA JOURNÉE NATIONALE DE LA QUALITÉ DE L'AIR (PAGE 44)



NOVEMBRE

RAPPEL DE LA LIBERTÉ FONDAMENTALE DE RÉUNION POUR LES ASSOCIATIONS LORS DU PROCÈS DE FOIX (PAGE 64)

DÉCEMBRE

ADOPTION D'UNE MOTION D'ALERTE EN FAVEUR DE LA RÉTENTION NATURELLE DE L'EAU AU COMITÉ DE BASSIN (PAGE 42)



RAPPORT D'ACTIVITÉ

FEDERER POUR UNE DYNAMIQUE CITOYENNE

Notre fédération FNE Midi-Pyrénées vise en premier lieu à constituer une fédération citoyenne rassembleuse, intergénérationnelle et d'intérêt général apportant des moyens d'association et d'intervention mutualisés à ses membres et partenaires.

Pour cela, notre équipe salariée, nos Volontaires en Service Civique et nos bénévoles agissent quotidiennement pour défendre l'écologie, l'environnement et notre cadre de vie. De plus, nos capacités d'action sont liées à notre ancrage administratif et le déploiement de notre réseau dans les différentes instances consultatives.

NOTRE ÉQUIPE MOBILISÉE POUR MENER DES ACTIONS

NOS SALARIÉ.E.S ET NOS STAGIAIRES

Notre équipe en 2022 s'est composée de **11 salarié.e.s**, **1 apprentie** et **2 stagiaires**.

Elle organise et met en œuvre au quotidien les actions de FNE Midi-Pyrénées, avec l'aide de jeunes volontaires en service civique, de bénévoles et les contributions de stagiaires.

2 départs en 2022 : **Fiona Jegou** et **Marion Fourtune**, toutes deux parties sur de nouveaux postes en dehors de la région Midi Pyrénées

2 arrivées en 2022 : **Clémence Marret** en tant qu'assistante de direction et en charge de la coordination de la vie fédérale et **Émilie Houles**, apprentie assistante administrative.



Jean Olivier
Directeur

Directeur depuis 2019, Jean anime la vie démocratique de la fédération, gère les financements et coordonne le travail de l'équipe salariée et des volontaires. Il s'occupe également de l'administration et de la gestion de l'association. Il intervient sur plusieurs formations et prestations pendant l'année.



Clémence Marret
Assistante de direction et chargée d'appui à la coordination de la vie fédérale

Clémence a rejoint l'équipe en mars 2022 et appuie le directeur sur les aspects ressources humaines et la gestion budgétaire et financière. Elle accompagne à l'élaboration et la mise en œuvre de procédures et modèles de documents de travail. Enfin, elle contribue à la coordination de la vie fédérale auprès des bénévoles et des salarié.e.s.



Émilie Houles
Alternante assistante administrative

Actuellement en formation, Émilie est arrivée en septembre 2022 dans la structure. Elle s'occupe des tâches administratives essentielles au fonctionnement de l'association : gestion budgétaire et comptable, appui aux ressources humaines, tâches administratives en lien avec la vie fédérale.



Jérôme Bourdelot
Chargé de coordination Multimédia

Jérôme met en forme et illustre les publications de FNE Midi-Pyrénées et des associations membres lorsqu'elles en ont besoin. Il coordonne la mise en ligne des publications, gère la communauté de la fédération et prend en charge l'administration des systèmes d'information.



Hervé Hourcade
Juriste

Hervé porte en justice pour FNE Midi-Pyrénées les dossiers contentieux pour lesquels il obtient régulièrement gain de cause. Il peut aussi proposer des conseils juridiques auprès des associations membres et est amené à animer des formations juridiques sur des thèmes d'actualité.



Marion Fourtune
Coordinatrice du Bassin Adour Garonne

Marion a quitté son poste en novembre 2022 mais est restée dans le réseau FNE puisqu'elle a pris la direction de Limousin Nature Environnement. Arrivée en mars 2021, elle était en charge de coordonner nos représentant.e.s et associations de protection de la nature dans les différentes instances de la gestion de l'eau à l'échelle du bassin Adour Garonne.



Léon Zaragoza
Chargé d'étude Loisir et Tourisme Eco-responsable

Il contribue aux projets qui visent à la mobilisation citoyenne autour de la biodiversité et participe à l'animation des actions contre la pollution lumineuse avec Elliot. Il concourt aussi aux actions de promotion d'un tourisme et de loisirs durables.



Léonie Wolck
Chargée de mission Santé Environnement Solidarité

Léonie s'occupe de construire et d'animer des formations et stands sur les questions de santé, environnement et solidarité. Elle propose régulièrement des rencontres sur la qualité de l'air et appuie les bénévoles sur l'évolution de l'action publique. Elle gère également la coordination des Volontaires en Service Civique dans notre structure et en intermédiation.



Emma Britghley
Stagiaire Déchets – d'avril à août 2022

Étudiante en master 2 de sociologie à l'Université Toulouse Jean Jaurès, Emma a réalisé son stage de fin d'études à FNE Midi-Pyrénées en partenariat avec Zéro Waste Toulouse. Elle a étudié la perception de la rénovation de l'incinérateur de déchets par les habitants des quartiers à Lafourguette et Bellefontaine à Toulouse. Son travail a permis à Zéro Waste Toulouse de poursuivre sa mobilisation sur le sujet.



Émilie Marsaud
Chargée de mission Sol et biodiversité

Émilie était en congé maternité en 2022. Elle était impliquée sur des actions de communication et sur la création de supports visuels. Elle a également travaillé sur les enjeux de préservation de sols et la création d'outils pédagogiques.



Lou Fradkin
Chargée de mission Sentinelles de la Nature

Lou est chargée de coordonner le programme Sentinelles de la Nature à l'échelle territoriale. Elle traite également les alertes sur Sentinelles et permet la régularisation des atteintes à l'environnement. Elle forme les citoyen.nes et nos bénévoles pour les faire monter en compétences sur les comportements à avoir face aux dégradations environnementales et sur la réglementation environnementale plus généralement.



Aurore Carlot
Chargée de projet Eau, Milieux Aquatiques et Humides

Aurore anime et accompagne techniquement le réseau des bénévoles de FNE impliqué.e.s sur les questions de l'eau. Elle contribue aux Campagnes Sentinelles sur l'eau et permet l'identification et la diffusion d'initiatives favorables à la résilience des pratiques et des milieux en se concentrant sur les Solutions fondées sur la Nature.



Elliot Shaw
Chargé de mission Pollution lumineuse

Elliot contribue à l'animation des actions et formations contre la pollution lumineuse. En poste depuis septembre 2019, il anime un réseau de bénévoles autour de la lutte contre la pollution lumineuse, et travaille avec les collectivités pour qu'elles initient des projets de Trame Noire qui favorisent le retour de la biodiversité nocturne.



Fiona Jegou
Chargée de mission Agriculture Alimentation éco-responsables

Partie en mars 2022, Fiona était en charge de la coordination des actions diverses sur l'agriculture et l'alimentation ainsi que de l'accompagnement des associations membres et bénévoles sur cette thématique.



Maxime Catala
Stagiaire Pollution lumineuse – de mars à septembre 2022

Étudiant en master 2 de géographie à l'Université Toulouse Jean Jaurès, Maxime a réalisé son stage de fin d'étude encadré par Elliot et Léon. Il a réalisé un diagnostic de pollution lumineuse sur le territoire de la Réserve Naturelle Régionale Confluence Garonne Ariège et y a proposé une planification de Trame Noire.



Éric Lavielle
Chargé de mission Urbanisme

Eric a fait partie de notre équipe dans le cadre d'un mécénat de compétences pendant 2 années jusqu'en mars. Eric a pu nous faire bénéficier de ses compétences à titre gratuit, notamment sur les questions d'urbanisme et l'implication des acteurs économiques.

NOS VOLONTAIRES EN SERVICE CIVIQUE ACCUEILLIS EN 2022

Accueillir un.e volontaire en service civique est l'occasion d'offrir à un.e jeune l'opportunité de découvrir le milieu associatif, les enjeux environnementaux et les acteurs qui œuvrent pour un monde vivable. Notre rôle est de faire découvrir ce dispositif, dans le secteur de l'environnement, aux associations qui pourraient être concernées. L'information, l'intermédiation et l'accompagnement sont autant d'outils mis à la disposition de FNE Midi-Pyrénées pour garantir aux jeunes d'avoir une expérience de qualité et aux associations d'avoir bien défini les contours du Volontariat.

N'hésitez pas à vous rapprocher de nous si vous souhaitez plus de renseignements, initier les démarches pour l'accueil d'un.e volontaire ou bien si vous êtes à la recherche d'une mission en tant que volontaire.



Ninon ROGEZ

Santé et Environnement

septembre 2021 à mai 2022

Mathis LAURENS

Forêt

octobre 2021 à juin 2022

Manon BARRIE

Appui administratif à la vie fédérale

novembre 2021 à juin 2022

Guilhem HERRGOTT

Appui à la communication

novembre 2021 à juillet 2022

Brice DACHU

Valorisation des bonnes pratiques environnementales

novembre 2021 à juillet 2022

Antoine DAVID

Valorisation des bonnes pratiques environnementales

novembre 2021 à juillet 2022

Émilie VIDAL

Valorisation des outils pédagogiques

juin 2022 à février 2023

Mailys HERVE

Soutien à Sentinelles de la Nature

juillet 2022 à janvier 2023

Nina PEREIRA

Appui à la communication

juillet 2022 à février 2023

Fanny RAULIN

Appui à la communication

septembre 2022 à aujourd'hui

Jeanne MAS

Pollution lumineuse

septembre 2022 à aujourd'hui

Raphaël NEGRINI

Eco-ambassadeur

novembre 2022 à mars 2023

LANCEMENT DE NOTRE PROJET DE MOBILISATION DE JEUNES ECO-AMBASSADEURS

En partenariat avec la DRAJES, nous avons lancé un projet pour susciter le regain et l'essor d'implication de jeunes de tout horizon pour la transition écologique, entre autres par le VSC. Il s'agira de déployer des outils de mobilisation et de sensibilisation auprès

des jeunes (lycéens, jeunes en décrochage, étudiants) pour les encourager à s'engager par diverses formes : bénévolat, Volontariat...

Retrouvez plus d'information sur nos premières actions de ce projet en [page 49](#)

NOTRE MISSION D'INTERMÉDIATION

Nous assurons la mise à disposition de Volontaires par notre agrément d'intermédiation auprès de nos associations membres ou qui se retrouvent dans notre projet associatif. Ils peuvent ainsi accueillir et encadrer des Volontaires dans leur structure.



Structure	Mission	Nbre de VSC
Nature En Occitanie	Vie associative	1
	Eco Volontaire	4
	Médiation Faune Sauvage	3
Fédération Française des Espaces de Rencontres	Vie Associative	1
Espace Viaur	Vie Associative	1
Arch Crowd	Vie Associative	1
Comité Ecologique Ariégeois	Vie Associative	1
Mon Ecole My School	Vie Associative	1
	Total	13

LA RICHESSE DU BÉNÉVOLAT

L'IMPLICATION DES BÉNÉVOLES AU SEIN DE FNE MIDI PYRÉNÉES



FNE Midi Pyrénées **accueille toute l'année de nouveaux bénévoles selon leurs envies, leurs talents et leurs disponibilités pour s'investir et participer activement à la protection de l'environnement.**

Nos bénévoles peuvent s'impliquer de diverses manières :

- contribution à la gouvernance interne de FNE Midi Pyrénées
- représentations au sein de commissions de portée nationale, régionale ou départementale
- apport de leur expertise pour déterminer nos positionnements au sein de groupes thématiques
- interventions en tant qu'experts lors de formations

- remontée d'alertes de dégradations ou d'initiatives favorables sur l'outil Sentinelles
- participation à des sorties de terrain pour s'assurer de la bonne application des réglementations (par exemple, lors de soirées « Pollum » pour repérer les éclairages illégaux
- tenue de stands et d'animations pour sensibiliser sur nos thématiques d'actualité
- appui logistique et administratif

Au total **une quarantaine de bénévoles sont actifs tout au long de l'année et ont travaillé 3 135 heures d'après notre recensement 2022.** Cela représente une valorisation financière de 83 084€.

Nous les remercions chaleureusement pour cette précieuse mobilisation de leur temps tout au long de l'année !

LA VALORISATION COMPTABLE DU BÉNÉVOLAT

Nous choisissons de valoriser l'implication de nos bénévoles à partir de leur déclaration. Nous appliquons des barèmes différents dans le calcul de l'implication bénévole selon les niveaux d'expertise et le type d'action réalisée.

Depuis 2021, la comptabilisation du bénévolat est obligatoire dans les comptes des associations. C'est donc une donnée qui apparaît dans l'établissement de nos comptes annuels.

Les bénévoles sont des citoyen.nes qui s'engagent librement sans contrepartie et sans obligation pour mener une action non salariée sur leur temps personnel.

Valoriser le bénévolat permet :

- de **connaître et rendre compte de l'intégralité des ressources « propres » de l'association** et donc de son autofinancement sur le budget global de la structure
- de **valoriser comptablement l'apport effectif et non négligeable du bénévolat auprès des financeurs publics** lors de nos demandes de subventions publiques (certains financeurs le prennent en compte dans les 20% d'autofinancement obligatoire)
- de démontrer le **caractère désintéressé de l'association**
- de donner une **meilleure visibilité de l'activité réelle menée par les bénévoles** et du volume de travail consacré à telle ou telle action

L'IMPLICATION CITOYENNE EN TANT QUE BÉNÉVOLE, UN ATOUT POUR LA SOCIÉTÉ

L'engagement des bénévoles au sein de notre fédération est primordiale pour son fonctionnement et sa dynamique et vient en complément du travail des salarié.e.s. **Il a une véritable utilité sociale qui ne peut pas se comptabiliser uniquement en valeur marchande.**

Le bénévolat permet à tout.e citoyen.ne de se sentir utile socialement et d'apporter de véritables changements pour la société, pour les autres et pour soi-même. Il est un moyen de soutenir une cause, de développer de nouvelles relations et de partager ses compétences au service de l'intérêt général.



UN ANCRAGE RÉGLEMENTAIRE ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE

NOS DIFFÉRENTS AGRÉMENTS POUR AGIR

Désignation	Autorité administrative	Date d'obtention	
Jeunesse et sport	Ministère de la jeunesse et des sports	24/09/2008	Il permet une reconnaissance administrative de nos actions d'éducation populaire en faveur de la jeunesse
Protection de l'environnement au titre de l'article L. 141-1 du code de l'environnement	Préfecture de région Occitanie	22/12/2022	Il permet à notre association un accès spécifique à la justice. D'une part, cela autorise la constitution de partie civile et donc la réparation de notre préjudice moral en matière d'infractions environnementales. D'autre part, il présume de notre intérêt à agir contre les décisions ayant une incidence sur l'environnement. Il permet aussi de prendre part au débat sur l'environnement qui se déroule dans le cadre des instances consultatives (départementales, régionales ou nationales) ayant vocation à examiner les politiques d'environnement et de développement durable.
Consultations juridiques payantes	Ministère de la justice	26/12/2013	Il permet de délivrer des conseils juridiques payants à nos membres en droit de l'environnement et de l'urbanisme
Service Civique – intermédiation	DRJSCS	13/01/2023	Il nous permet d'accueillir des volontaires en service civique dans notre structure et en intermédiation
Entreprise solidaire	Préfecture de région Midi-Pyrénées	07/11/2011	Il permet d'identifier nos activités d'ESS vers des finalités socialement exigeantes

NOTRE IMPLICATION DANS DES RÉSEAUX

FNE Midi-Pyrénées est également impliqué dans la **fédération nationale de FNE**. Nous participons à sa vie démocratique telle que les conférences des président.e.s et les séminaires des directeurs. Nous sommes également pilote du réseau national Eau et contribuons au réseau national Forêt.

Nous sommes impliqué.es dans les Conseils d'Administration du **Mouvement Associatif en Occitanie**. **Georges Winter** est notre représentant au sein de cette association d'animation des dynamiques et enjeux associatifs et de valorisation de leurs actions.

Nous sommes adhérents de l'association **GRAINE** qui a pour objet la promotion et le développement de l'éducation à la nature, à l'environnement et au développement durable.

NOS REPRÉSENTANTS DANS LES INSTANCES RÉGIONALES



ATMO Occitanie (Association de surveillance de la qualité de l'air) :
Nicole ASENCIO



ORDECO (Observatoire régional des Déchets et de l'Economie Circulaire en Occitanie) : **Cécile ARGENTIN**



CESER (Conseil Économique, Social et Environnemental Régional) : **Alain RIVIERE**. FNE Languedoc Roussillon siège avec nous au CESER



Comité de massif des Pyrénées : **Thierry De NOBLENS**



Commission régionale Forêt et bois : **Philippe FALBET**



Comité de Bassin Adour Garonne : **Michèle JUND**



ADEME (Agence de la Transition Écologique) :
Jean-Paul DUGOUJON

NOTRE PRÉSENCE DANS DIVERSES COMMISSIONS LOCALES

FNE Midi Pyrénées nomme parmi ses adhérent.e.s des représentants dans les commissions départementales. De nombreux représentants siègent dans les commissions départementales telles que :

- les **CLE** (Commissions Locales de l'Eau) qui portent les **SAGE** (Schémas d'Aménagement et de Gestion de l'Eau) à une échelle interdépartementale
- les **CSS** (Commissions de Suivi de Site) pour le suivi des **IPCE** (Installations classées pour la Protection de l'Environnement) ou **CLI** (Commissions Locales d'Information) pour la centrale de Golfech
- les **CCE** (Commissions Consultatives de l'Environnement) Aéroports et aérodromes
- les Ateliers de Territoires
- Les **CDPENAF** (Commissions Départementales de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers)
- Les **CNDPS** (Commissions de la Nature, des Paysages et des Sites)
- Les **Commissions départementales de désignation de la liste des commissaires enquêteurs de la Haute Garonne et du Gers**
- Les **CoDERST** (Commissions Départementales de l'Environnement, des Risques Sanitaires et Technologiques) dans le Gers notamment



FNE EN RÉGION OCCITANIE ET DANS LE BASSIN ADOUR GARONNE

EN RÉGION OCCITANIE : CONVENTION FNE MIDI-PYRÉNÉES / FNE LANGUEDOC-ROUSSILLON

Le vaste territoire d'Occitanie qui justifie le maintien de nos deux pôles géographiques d'action n'a pas empêché **un travail commun avec FNE Languedoc Roussillon**, ceci dans la continuité de la signature de notre convention commune en 2021.

Dans le cadre de cette collaboration, nous sommes donc amenés à collaborer sur des enjeux à l'échelle régionale en Occitanie. Par exemple, nous avons porté une **contribution commune à l'enquête publique sur le SRADDET Occitanie** au début de l'année 2022 que vous pouvez retrouver ici :

LIRE L'ARTICLE 

DANS LE BASSIN ADOUR-GARONNE : CONVENTION FNE MIDI-PYRÉNÉES / FNE NOUVELLE-AQUITAINE

Suite à la signature de la convention de collaboration associative entre les deux fédérations en 2021, **nous avons poursuivi notre partenariat avec FNE Nouvelle Aquitaine en 2022**. Cette convention permet d'organiser les conditions de ce partenariat technique et financier.

Nos fédérations partagent les mêmes objectifs et valeurs et **ont réaffirmé leur volonté partagée de mieux agir ensemble concrètement sur le sujet sensible de l'eau à l'échelle du bassin Adour Garonne**.

Nous avons ainsi travaillé ensemble à la démarche Sentinelles de la Nature : il s'agit d'informer et mobiliser nos adhérents, partenaires et grand public sur les enjeux de l'eau dans les territoires via notamment des temps de formation, des sorties terrain sur le bassin, des campagnes de signalement et le recueil, l'analyse et la valorisation d'actions positives pour préserver les milieux aquatiques et humides et la ressource en eau.



LA MAISON RÉGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT : CONTINUITÉ ET AMÉLIORATIONS

Après 2 années fortement impactées par les confinements successifs et qui nous avaient amené.es à développer des outils de travail collaboratif à distance (avec un Intranet sous NextCloud notamment), **2022 nous a permis de renouer avec les activités « en présentiel ».**

Ce contexte de sociabilité retrouvé nous a notamment conduit.es à reprendre notre action de réaménagement de la Maison Régionale de l'Environnement (MRE) à Toulouse (14 rue de Tivoli / 2 rue de Valenciennes) pour en refaire un lieu de rencontres et de partages associatif en appui des engagements en faveur de la nature et de l'environnement.

Ainsi, dans le cadre d'un partenariat avec l'association Cocagne Alimen'Terre, membre de FNE Midi-Pyrénées et domiciliée aussi dans les locaux mis à disposition gracieusement par la Région Occitanie-Pyrénées-Méditerranée, **nous avons mis en place une mission de réaménagement et d'animation de cet espace partagé.**

Tout au long de l'année nous avons donc proposé des **expositions** de chacune des structures hébergées à la MRE et **fait vivre notamment des achats groupés** (paniers cocagnes, pain bio...) ou des **ateliers de fabrication d'objets en bois de récupération** etc...





FORMER ET OBSERVER POUR COMPRENDRE

Nous nous efforçons de construire toute notre action sur la base de connaissances théoriques et par l'observation directe des situations sur le terrain. Cette démarche permet de garantir une compréhension citoyenne objective, en toute indépendance et d'agir en conséquence. Notre outil « Sentinelles de la Nature » est utilisé par nos bénévoles et déployé par notre équipe à cette fin.

Nous partageons cette connaissance et cette compréhension partagée des enjeux dans nos formations à destination d'un public divers : bénévoles, élu.e.s et technicien.nes de collectivités, jeunes Volontaires en Service Civique. Nouveauté pour cette année 2022 : nous avons développé des stages de citoyenneté à destination d'auteurs d'infractions environnementales.

NOS FORMATIONS POUR RENFORCER LE RÉSEAU DE CITOYEN.NE.S ET D'EXPERT.E.S

DES FORMATIONS TECHNIQUES ET JURIDIQUES POUR RENFORCER L'EXPERTISE DE NOS BÉNÉVOLES

Dans le cadre de notre projet «Sentinelles de la Nature», notre fédération propose de répondre aux attentes de nos associations adhérentes et affiliées sur les enjeux environnementaux de notre territoire.

En effet, **bénévoles et associations jouent le rôle de « Sentinelles de la Nature » chaque jour**. Certains sujets nécessitent d'être accompagnés pour disposer des compétences pluridisciplinaires nécessaires à la bonne compréhension des enjeux prioritaires en Occitanie.

Ces temps de formation (format distancié ou présentiel) **permettent ainsi de fournir à ces associations et leurs bénévoles, les outils techniques, juridiques et scientifiques (pluridisciplinaires) pour participer aux débats.**

DÉCRYPTAGE DES « ZONES DE NON TRAITEMENT - ZNT » RIVERAINS (10 mars 2022)



Avec 35 participant.e.s à la formation, cette session a permis de former sur les aspects techniques et juridiques des ZNT tout en informant sur les impacts de l'exposition aux produits phytosanitaires sur la santé humaine et l'environnement. En dehors de notre équipe salariée qui a pu intervenir sur les aspects juridiques, nous avons sollicité deux intervenantes : Nadine Lauverjat, déléguée générale de Générations Futures et Cécile Stratonovitch, membre de l'association Alerte des Médecins sur Les Pesticides (AMLPE).

LE RISQUE INONDATION, DE QUOI PARLE-T-ON ? (9 juin 2022)



Avec 21 participant.e.s à la formation, cette session a permis d'explicitier les enjeux de la gestion des inondations, d'apporter des éléments de connaissances techniques et juridiques en faisant le lien avec les politiques publiques et enfin de présenter des actions de remédiation. Notre équipe salariée est intervenue pour présenter le cadre juridique de la gestion de ce risque et a fait intervenir : Hugo JANTZY du Bureau d'études Hydretudes, Michael SANSAS du Syndicat mixte Pays de Lourdes et vallées des Gaves et le Syndicat mixte du bassin versant du Tarn Amont.

EAU, AMÉNAGEMENT ET URBANISME : DE QUOI PARLE-T-ON ? (23 janvier 2023)



Avec 40 participant.e.s, cette formation de 2022, reportée début 2023, a eu pour objectif d'apporter des éléments de connaissances techniques et juridiques en faisant le lien avec les politiques publiques et enfin de présenter des actions de remédiation. Notre équipe salariée est intervenue pour présenter le cadre juridique (SCOT, PLU(i), SAGE..) et a fait intervenir : Daniel ROCHE, du Syndicat mixte d'études et d'aménagement de la Garonne, Jean Yves BOGA, expert gestion territorial de l'AEAG, Agnès DOMINGO, Chargée de projet transition écologique l'Agence d'Urbanisme et d'Aménagement et Cécile MARTINO, du Syndicat SIVOM Saurune Ariège Garonne.

VOIR LA VIDÉO

VOIR LA VIDÉO

VOIR LA VIDÉO

NOS FORMATIONS HORS DE NOTRE RÉSEAU POUR LES ÉLU.E.S ET LES TECHNICIEN.NES DE COLLECTIVITÉS

UNE FORMATION « SOLS ET TRAME BRUNE » PROPOSÉE POUR LA 1^{ÈRE} FOIS POUR LE SCOT DE LA « VALLÉE DE L'ARIÈGE »

FNE Midi-Pyrénées a été invitée à intervenir en juillet 2022, aux côtés de l'Agence Régionale pour la Biodiversité (ARB), dans un atelier préparatoire à la révision du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) de la Vallée de l'Ariège. La formation a été dispensée par le directeur de FNE Midi-Pyrénées, avec l'appui du Bureau d'étude nancéien Sol & Co.

Cette formation a été l'occasion de **rappeler le rôle des sols dans le bon fonctionnement des écosystèmes**, et la nécessité d'**intégrer les enjeux de qualité des sols dans les documents d'urbanisme** au regard des enjeux écologiques et des nouvelles exigences réglementaires.



NOS FORMATIONS AUTOUR DE LA SANTÉ ET DE L'ENVIRONNEMENT

Formations sur la qualité de l'air dans les établissements recevant du public

En partenariat avec la Mutualité Française Occitanie, nous avons poursuivi notre tournée de formations auprès d'élu.e.s locaux.les et de personnel de collectivité pour aborder la qualité de l'air intérieur dans les établissements recevant du public (ERP), notamment ceux qui accueillent la petite enfance. Au total, plus d'une cinquantaine de participant.e.s ont pu bénéficier de la formation dans les communes d'Albi, de Carmaux (Tarn) et de Colomiers (Haute-Garonne).

L'objectif de ces temps est de transmettre un socle de connaissances en la matière et de bonnes pratiques associées tout en mesurant les contraintes spécifiques de ces publics (contrats de fournitures de produits d'entretien, relations avec les collègues...)

Organisation d'une journée de formation et de débat sur « Urbanisme, Santé et Environnement » en présence d'Eloi Laurent, économiste

« Environnement, Santé et Ville » : c'est le nom d'un cycle d'ateliers organisé par FNE Midi-Pyrénées et le Laboratoire des idées autour de ces trois axes. Après avoir formulé le constat que la vie en milieu urbain détériore notre santé (pollutions, maladies chroniques), nous nous sommes interrogés **en quoi le bien-être humain et la vitalité des écosystèmes sont liés, et comment il est possible d'agir pour les villes et les quartiers.**

Cette journée a fait intervenir L'Agence d'urbanisme et d'aménagement Toulouse sur la promotion des politiques publiques pour un urbanisme favorable à la santé, le CEREMA sur un serious game sur le sujet et enfin Eloi Laurent, économiste qui propose la santé comme indicateur au lieu de la croissance.



NOS STAGES DE CITOYENNETÉ AUPRÈS DES AUTEURS D'INFRACTIONS

En partenariat avec l'Office français de la Biodiversité et Nature Comminges, **nous avons mené quatre stages de citoyenneté auprès d'auteurs d'infractions environnementales de faible intensité.** Ces formations ont pour objectifs de faire émerger l'envie de protéger l'environnement et de faire prendre conscience aux contrevenants de manière sensible le lien personnel que chacun.e a avec l'environnement. Il s'agit également de désamorcer les préjugés possibles sur la protection de l'environnement et la loi qui la régit.



Pour cela, les stages sont rythmés en deux parties :

- une première pour introduire à la **notion d'écologie et sensibiliser aux conséquences des infractions commises**
- une seconde sur une approche historique du droit environnemental pour **faire prendre conscience de l'existence historique des pressions sur l'environnement**

Le stage s'achève par des échanges sur des alternatives possibles aux pratiques responsables d'infractions environnementales afin de rendre davantage concret le respect du droit.

Après une première année de mise en place, **nous souhaitons poursuivre et amplifier ces stages.**

NOS FORMATIONS CIVIQUES ET CITOYENNES POUR LES JEUNES VOLONTAIRES EN SERVICE CIVIQUE

FNE Midi-Pyrénées propose **deux formations civiques et citoyennes de deux jours tous les deux mois à destination des Volontaires en Service Civique de n'importe quelle structure.**

Alliant apport de connaissances et ateliers pratiques et ludiques, ces animations attirent les jeunes désirant passer à l'action au quotidien. Tout jeune Volontaire doit suivre ces formations pour valider leur mission.

Cette année 2022, 71 jeunes ont suivi nos formations.

Prendre soin de soi et de la planète	4 sessions <ul style="list-style-type: none">■ novembre■ septembre■ juin■ avril	Ateliers pratiques : <ul style="list-style-type: none">■ Fabrication de produits d'entretien sans perturbateurs endocriniens ni polluants■ Atelier Cuisine anti gaspillage■ Balade toxique dans Toulouse pour repérer les pollutions diverses (transports carbonés, bruit, déchets, pesticides dans les jardins publics...)■ Chasse aux polluants
Comment parler d'écologie ?	3 sessions <ul style="list-style-type: none">■ décembre■ octobre■ juillet	Ateliers pratiques : <ul style="list-style-type: none">■ Outils d'animation pour débattre de grands concepts autour de l'écologie■ Jeu « Inventons notre vie bas carbone »

Si vous souhaitez suivre une formation chez FNE Midi Pyrénées, vous pouvez nous contacter sur l'adresse suivante l.bouche@fne-midipyrenees.fr

NOTRE TRAVAIL DE VEILLE ET D'OBSERVATION PAR L'OUTIL SENTINELLES

SENTINELLES DE LA NATURE, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Sentinelles de la nature est une **carte interactive où sont publiées des dégradations et des initiatives favorables à l'environnement indiquées par des contributeurs.trice.s** et qui permet de faciliter les échanges et la coopération entre citoyen.ne.s et associations de protection de la nature et de l'environnement (APNE). Cet **outil numérique contribue également à l'éducation à l'écocitoyenneté** en expliquant aux utilisateur.trice.s comment agir face aux dégradations environnementales. Les APNE les accompagnent dans leurs actions et ponctuellement engagent elles-mêmes des démarches.



SENTINELLES, COMMENT ÇA MARCHE ?

RÉALISER UNE ALERTE

La création d'un compte est obligatoire : **les données sont confidentielles** (votre identité est connue en interne seulement et ne sera pas divulguée) **mais pas anonymes** (nos équipes doivent pouvoir vous recontacter, en cas d'informations manquantes notamment et pour vous tenir informé.e.s).

Ensuite, l'atteinte ou l'initiative doit être localisée sur une carte. Puis, vous serez guidé.e.s par un formulaire vous aidant à décrire au mieux les éléments à communiquer et vous invitant à apporter des photos à l'appui (celles-ci sont indispensables à l'analyse de la situation !).

LES CLÉS POUR RÉALISER UNE ALERTE EXPLOITABLE

- Une **localisation précise**
- **Des photos** pour illustrer le problème
- Une description factuelle et concise qui **présente simplement les faits**

Si nécessaire :

- Des questions claires et précises (pour des réponses claires et précises)
- Des informations sur les démarches déjà engagées et/ou les interlocuteur.trice.s déjà sollicité.e.s
- La transmission de documents permettant d'analyser la situation (inventaires d'espèces protégées, mesures d'émissions, rapports administratifs ou avis etc...)

UNE FOIS L'ALERTE RÉALISÉE

Elle sera étudiée par nos équipes qui pourront vous solliciter si des informations complémentaires sont à apporter. En effet, vous pouvez à tout moment modifier ou compléter vos alertes depuis votre compte.

Si la situation relève effectivement de la compétence d'une APNE, nous la publierons sur la carte interactive régionale et elle sera visible pendant un an. Selon l'importance de l'atteinte, son caractère légal ou illégal, le niveau de preuve apporté et les moyens de l'association, nos équipes apporteront des conseils et de l'accompagnement si cela est possible, voire engageront directement des démarches.

Dans tous les cas, vous serez tenu.e.s informé.e.s.



SENTINELLESDELANATURE.FR



COMMENT FNE MIDI PYRÉNÉES AGIT AVEC SENTINELLES ?

Sentinelles de la Nature est un **projet fédéral, du mouvement de France Nature Environnement (FNE), de type participatif**. Chacune des fédérations membres du réseau national peut choisir de déployer cet outil sur son territoire, comme l'a fait FNE Midi-Pyrénées en 2019.

FNE Midi-Pyrénées décide des suites à donner (ou non), après avoir sollicité les informations indispensables à l'analyse de la situation et vérifié que les faits constituent réellement une dégradation environnementale (et non simplement un litige interpersonnel pour lesquels les APNE ne sont pas compétentes).

L'association **publie toutes les alertes d'atteintes environnementales complètes durant un an sur la carte interactive régionale** de Sentinelles de la Nature. En fonction de leur gravité, de leur caractère légal ou illégal, et des capacités de nos équipes, l'association peut informer les citoyen.ne.s des leviers d'action, voire engager directement des démarches en interne.

FNE Midi Pyrénées propose également des formations pour renforcer les compétences des Sentinelles et les contributions.

VOIR PAGE 31



QUELLES NOUVEAUTÉS SUR SENTINELLES ?

UNE ÉQUIPE SENTINELLES ÉTOFFÉE

En 2022, l'équipe qui analyse, traite et assure le suivi des alertes s'est renforcée. Une volontaire en Service Civique nous a rejoint en juillet 2022 pour assurer une meilleure information des contributeur.rice.s sur l'évolution des dégradation environnementales qu'ils/elles nous ont fait remonter.

LA NOUVELLE VERSION DE SENTINELLES

Le lancement de la nouvelle version de l'outil en mai a ouvert de nouvelles possibilités sur Sentinelles de la Nature :

- **l'organisation de campagnes thématiques**
Pour plus d'informations sur nos campagnes

VOIR PAGES 52 À 55



- **la mise à jour des fiches pratiques**

Des fiches visant à indiquer aux citoyen.ne.s comment réagir face à une atteinte à l'environnement et les invitant à devenir acteurs de la prévention des atteintes environnementales sont mises à disposition

LA VISIBILITÉ RENFORCÉE DE SENTINELLES

Une **plaquette de présentation de l'outil** a été éditée. N'hésitez pas à la consulter avant de faire vos premiers pas sur l'interface !



VOIR LE DÉPLIANT



Nous avons lancé un feuillet mensuel « **Pour le meilleur et pour le pire** » qui met en avant alternativement, la pire alerte d'atteinte à l'environnement, et la meilleure alerte d'initiative favorable.

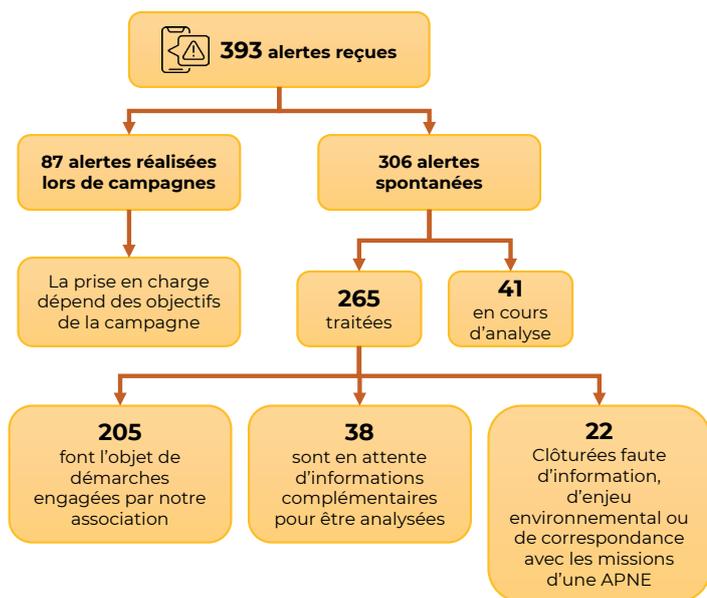
Retrouvez-le tous les deuxièmes dimanches du mois, sur l'onglet « Actualités » de Sentinelles de la Nature, le site internet de FNE Midi-Pyrénées et nos réseaux sociaux.

LIRE LES ARTICLES

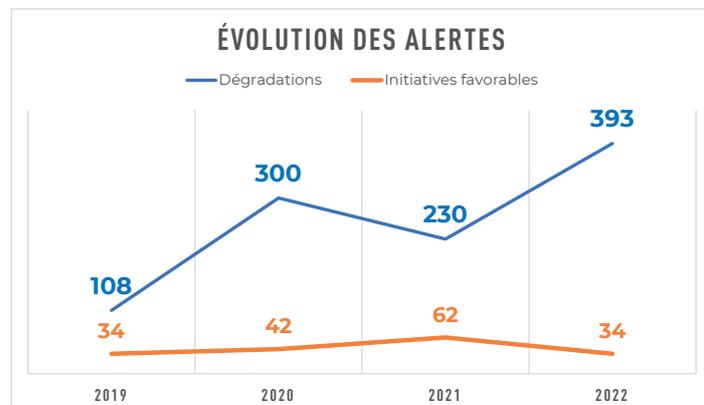


LES DÉGRADATIONS ENVIRONNEMENTALES SUR « SENTINELLES DE LA NATURE »

LE TRAITEMENT DES ALERTES



L'ÉVOLUTION DU NOMBRE DE CONTRIBUTIONS DEPUIS LE DÉPLOIEMENT DE L'OUTIL EN MIDI-PYRÉNÉES EN 2019



EXEMPLE D'UNE DÉGRADATION DE L'ENVIRONNEMENT RÉSORBÉE GRÂCE À SENTINELLES

Abandon de déchets agricoles sur la commune de Saint-Léonard, depuis le 10 octobre 2020

Une Sentinelle a effectué cette remontée de terrain sur la présence de bâches agricoles qui s'éparpillent allant jusqu'à la rivière en contrebas. Malgré les courriers envoyés en 2020 et 2021, aucune action n'avait été menée par la mairie et par l'exploitant agricole. Suite à la saisie sur l'application, notre association a mené les actions suivantes :

- Saisine de la commune le 23 octobre 2020
- Relance par FNE Midi-Pyrénées suite au constat de la présence des déchets malgré la mise en place d'une benne par la collectivité
- Plainte auprès du Procureur de la République d'Auch le 29 mars 2022

Grâce à nos actions, la sentinelle a constaté le retrait des déchets le 17 septembre 2022 !



APRÈS

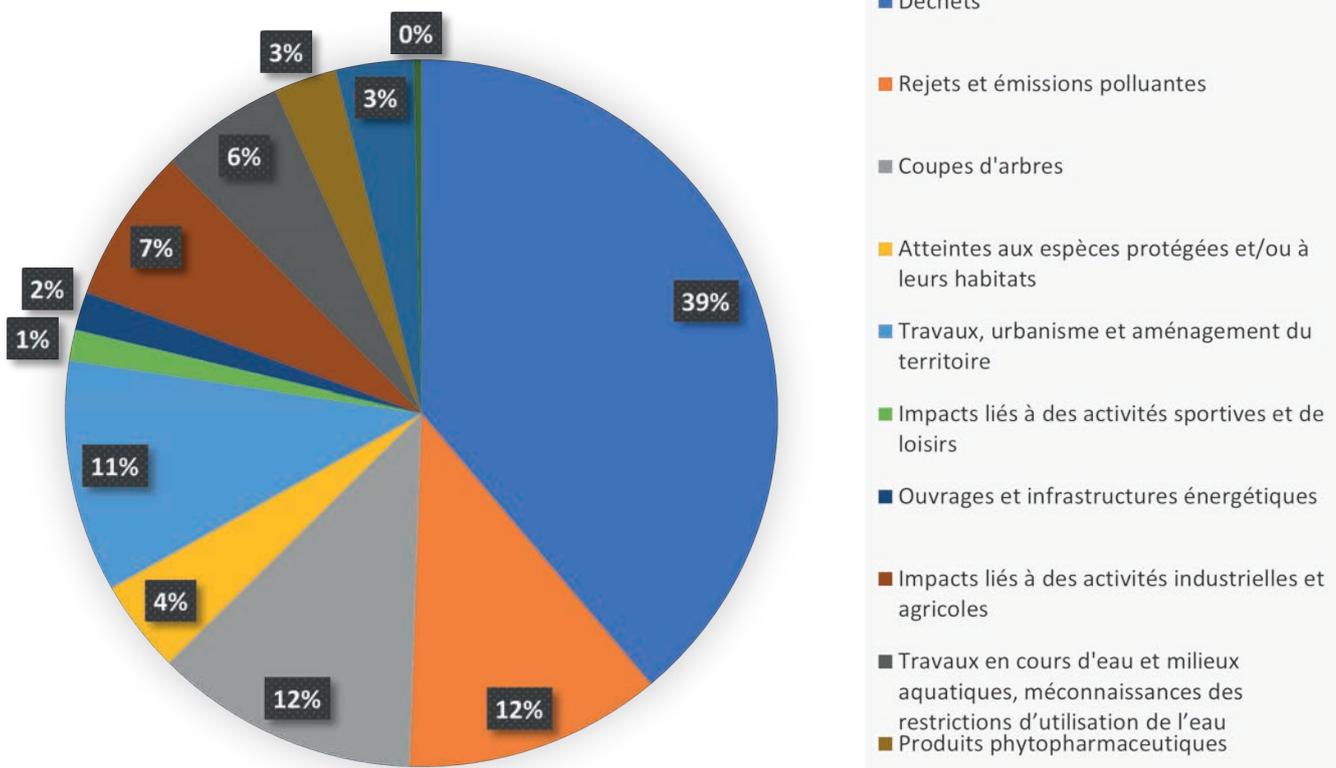


AVANT

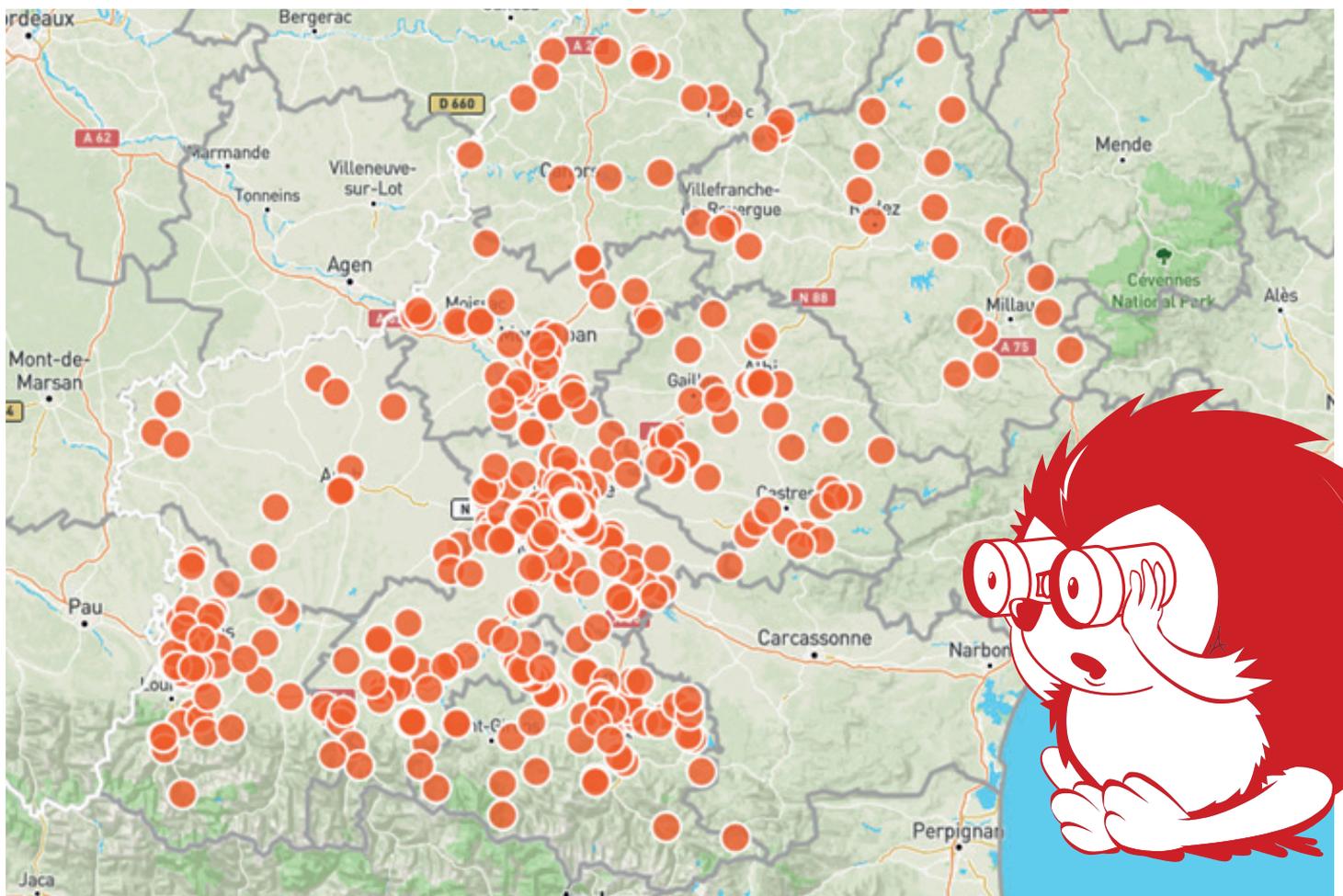


LA RÉPARTITION DES ALERTES SPONTANÉES PAR TYPE DE DÉGRADATIONS ENVIRONNEMENTALES

Répartition par type de dégradations environnementales



LA RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES 393 CONTRIBUTIONS SUR NOTRE TERRITOIRE D'ACTION



LES INITIATIVES FAVORABLES POUR L'ENVIRONNEMENT SUR « SENTINELLES DE LA NATURE »

QU'EST CE QU'UNE INITIATIVE FAVORABLE À L'ENVIRONNEMENT ?

Via l'utilisation de l'outil de signalement « Sentinelles de la nature », FNE Midi-Pyrénées souhaite mettre en avant les initiatives positives pour l'environnement sur son territoire pour plusieurs raisons :

- **valoriser** les espaces préservés et **les initiatives locales de protection de l'environnement**
- **mobiliser les acteurs des territoires** (collectivités et citoyen.nes), les motiver à agir et protéger les espaces et impulser un effet « boule de neige »
- donner de la visibilité au fait qu'**une « initiative » peut être une réponse à une atteinte à l'environnement** et permettre aux citoyens de voir ce qui se passe près de chez eux
- avoir sur une même cartographie à la fois le volet « atteinte » et le volet « initiative » permet de **prendre conscience d'une globalité d'actions menées sur un territoire**,

Critères de caractérisation des initiatives favorables

GOUVERNANCE	→	<ul style="list-style-type: none">• Contexte/origine de l'initiative : dans quel cadre elle s'inscrit ?• Capacité de l'initiative à favoriser une démocratie participative, une démarche inclusive, collégiale, transparente, l'implication, l'accessibilité, la prise de décision collective.
SOBRIÉTÉ	→	Capacité de l'initiative à modérer son impact (en eau, énergie, gaspillage, etc) pour être soutenable vis-à-vis des ressources, des écosystèmes et des organismes vivants.
LOCALITÉ / PROXIMITÉ	→	Capacité de l'initiative : <ul style="list-style-type: none">• à s'adapter aux enjeux, réalités, ressources et besoins à l'échelle d'un territoire,• à avoir des effets positifs sur les conditions de vie humaines, ici et ailleurs.
CONTINUITÉ (spatiale ou temporelle)	→	Capacité de l'initiative à : <ul style="list-style-type: none">• à avoir une action durable et cohérente dans l'espace du point de vue de la thématique,• à avoir une action durable et cohérente dans le temps, à entraîner un changement de pratiques concret et à avoir un effet de levier du point de vue de la thématique.
Thématiques associées	→	EAU, AIR, SOL, MOBILITÉS, ÉNERGIES, SANTÉ-ENVIRONNEMENT, DÉCHETS-POLLUTION, etc.

- montrer un visage positif de nos associations qui savent aussi valoriser les projets exemplaires, **aller à l'encontre du « toujours contre tout », afin de ne pas tomber dans le catastrophisme**

COORDINATION AVEC FNE NOUVELLE AQUITAINE

Depuis 2021 nous menons un programme de formations-sensibilisations-mobilisations sur l'eau sur le bassin Adour Garonne, en partenariat avec FNE Nouvelle Aquitaine : programme Sentinelles de l'eau. L'identification et la valorisation d'initiatives favorables concernant l'eau, les milieux aquatiques et humides en fait partie.

En 2022 nous avons ainsi permis à FNE Nouvelle Aquitaine de valoriser des initiatives favorables sur un

nouvel outil en ligne « **Balades virtuelles en Nouvelle Aquitaine** », dupliqué de notre « **Balades virtuelles en Occitanie** » créée en 2015.

Pour en savoir plus sur notre partenariat avec FNE Nouvelle-Aquitaine :

VOIR PAGE 28 

BILAN DES INITIATIVES FAVORABLES RECENSÉES SUR SENTINELLES

En 2022, 20 initiatives favorables liées à l'eau ont été signalées en Midi-Pyrénées dont 16 vérifiées et validées par nos soins.

VOIR PAGE 39 

VALORISATION DE CERTAINES INITIATIVES FAVORABLES REMARQUABLES

Certaines initiatives favorables validées, ont été valorisées plus avant, de par leur caractère pédagogique (exemplarité, originalité/innovante, en lien avec un dossier d'actualité) selon nous. Cette valorisation se fait via :

- des interventions lors de nos formations et temps de sensibilisation
- la réalisation de 2 vidéos et 4 articles de la Série pour le Meilleur et pour le Pire sur nos médias

Ainsi, **elles nourrissent notre réseau associatif et nos partenaires en exemples concrets positifs** pour une meilleure gestion de l'eau et des milieux aquatiques et humides.

EXEMPLES D'INITIATIVES FAVORABLES REMARQUABLES VALORISÉES DANS NOS MÉDIAS

Polyculture élevage et maraîchage : adaptation agricole dans un contexte de changement climatique

Dans un contexte de changement climatique entraînant des sécheresses plus longues et plus intenses, des épisodes pluvieux plus sporadiques et violents, comment adapter les systèmes agricoles, particulièrement vulnérables à ces enjeux ? Nous sommes allés à la rencontre des agriculteurs de la ferme du Garrouset, sur Fontenilles en Haute-Garonne, pour comprendre les stratégies réfléchies et mises en place sur des activités de polyculture élevage ovins viande et maraichage.

Bienvenue dans un système d'élevage agroécologique, autonome en fourrage, commercialisant exclusivement en circuits courts, avec un objectif d'optimiser l'utilisation des terres et créer des emplois par l'installation de deux maraîchères en agriculture biologique qui approvisionnent l'AMAP de Fontenilles.



A la découverte de l'assainissement écologique

Deux ingénieurs en sciences de l'eau et environnement ont eu pour idée de faire un tour de France à vélo à la découverte de l'assainissement écologique. Ils souhaitent rencontrer des acteurs aux quatre coins du territoire pour discuter des solutions d'assainissement durables et soutenables. On a voulu en savoir plus à leur passage sur Toulouse !



4 initiatives favorables ont été valorisées dans la série "Pour le meilleur et pour le pire"



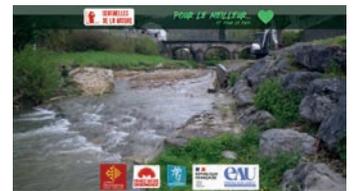
Le Projet « Au Pré de Mes Arbres » de l'association Envol Vert » pour soutenir le développement de systèmes agricoles durables et résilients (81)



La création de la plateforme Objectif Terres par Terre de Liens pour favoriser l'installation des jeunes paysannes et paysans en agroécologie (France)



PTGA (Projet de Territoire Garonne Amont) : recours à un dialogue citoyen de qualité et pris en compte par les institutionnels (31)



Illustrer les effets de la restauration de la continuité écologique de la rivière Lèze via l'arasement du seuil de Pailhès (09)

[LIRE L'ARTICLE](#)

[LIRE L'ARTICLE](#)

[LIRE L'ARTICLE](#)

[LIRE L'ARTICLE](#)

Retrouvez nos 2 Campagnes thématiques Sentinelles de l'eau aux [pages 52 à 55](#).



ALERTER ET SENSIBILISER POUR CONVAINCRE

L'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD) est au cœur de notre action depuis toujours et vise à convaincre des nécessaires changements de pratiques individuelles et collectives. Pour cela, nous effectuons des alertes et confrontons des points de vue tout en formulant des propositions constructives auprès des citoyen.nes.

Nous déployons un ensemble d'actions pour expliquer et sensibiliser via des outils pédagogiques, des mises en situations pratiques, et des activités ludiques et sensorielles accessibles à tou.te.s.

NOS MESSAGES ET PLAIDOYERS POUR PORTER LES POSITIONS DE NOTRE RÉSEAU

NOTRE PRISE DE POSITION QUANT AUX PROJETS PHOTOVOLTAÏQUES SUR DES TERRES NATURELLES

En mai 2022, notre fédération a publié sa note de positionnement quant aux projets photovoltaïques sur des terres naturelles et forestières. En effet, les enjeux climatiques et de préservation de la biodiversité fondent les positions de FNE Midi-Pyrénées sur le principe de sobriété notamment énergétique, sur la nécessité de l'abandon des énergies fossiles et nucléaires.

Face à la multiplication des projets photovoltaïques au sol, nous avons souhaité émettre nos positions quant à ce sujet, dont les aides publiques ont tendance à favoriser l'installation.

Parmi nos messages émis, nous :

- Souhaitons que l'implantation du photovoltaïque se réalise et soit encouragée uniquement **sur les réserves foncières considérables, à moindres enjeux environnementaux** (toitures, façades de bâtiments, parking, ombrières, friches industrielles, réseaux de transports...)
- Interrogeons sur le fait que, malgré une problématique particulièrement marquée en Occitanie, d'artificialisation des sols et d'érosion de la biodiversité, **de nombreux projets visent des zones naturelles, agricoles et forestières**
- Alertons sur cette situation d'autant plus problématique qu'**aucune statistique ni aucun observatoire n'ont été mis en place mesurer cette pratique**

- Rappelons la **vocation première, nourricière, de l'activité agricole et les véritables services agronomiques de l'agroécologie**, notamment en matière d'atténuation climatique, d'amélioration des sols, de biodiversité et de production agricole
- Affirmons qu'une conception systémique de la transition écologique doit permettre d'**éviter qu'un impératif énergétique ne vienne imposer un modèle d'agriculture**

L'« agrivoltaïque » présenté dans le récent rapport de l'ADEME comme une opportunité s'inscrit dans la liste des trop nombreuses injonctions faites au monde agricole, dont celle de produire de l'énergie. De nombreux agriculteurs et agricultrices se tournent vers l'agriculture paysanne, l'agroécologie et le bio pour trouver du sens à leur métier et œuvrer pour l'avenir. **En faire des « énergiiculteurs », c'est vouloir les rendre dépendants d'une technologie, de tout un système industriel et de risques, notamment financiers, pour leur avenir.**

Pour retrouver la totalité de notre note de positionnement :

LIRE L'ARTICLE 

NOTRE PRISE DE POSITION SUR L'HÉRITAGE CONTAMINÉ DE L'EXPLOITATION MINIÈRE OU INDUSTRIELLE

Notre fédération milite pour la **relocalisation des activités de production, à taille humaine et respectueuses de la nature, de l'environnement et des cadres de vies**. En effet, l'activité industrielle (agricole, minière, papetière, métallurgique, électronique, nucléaire et énergétique, chimique...) telle que pratiquée présente des risques pour notre environnement. Nous prenons positions pour convaincre que d'autres manières de faire sont possibles, et souhaitables et pour promouvoir des alternatives durables (sobriété, ressources biogéosourcées, lowtech, équitabilité...).

A l'automne 2022, nous avons publié un dossier de presse en quatre parties sur les sites et sols pollués, pour rappeler les conséquences bien actuelles d'un **passé industriel ou minier, finalement pas si bien enterré**. À travers 4 épisodes diffusés chaque lundi pendant un mois, nous avons ainsi proposé un focus sur ce passé qui ne passe pas.

Le premier article portait ainsi plus particulièrement sur le site de Saint-Benoît-de-Carmaux (81), le 2ème sur le rapport Géodéris, le 3ème sur les problèmes récurrents de ces sites, et le 4ème sur le manque de transparence et l'absence de communication de pièces constatés jusque-là.

LIRE LES ARTICLES 

NOTRE MOTION SUR LA RÉTENTION NATURELLE DE L'EAU ADOPTÉE PAR LE COMITÉ DE BASSIN ADOUR-GARONNE



Le 8 décembre 2022, **les associations de protection de la nature et de l'environnement (APNE) et celles des usager.es, ont présenté une motion qui a été adoptée par le Comité de bassin Adour Garonne.** Cette motion rappelle l'urgence à agir ensemble afin de prévenir les phénomènes de sécheresse en favorisant la rétention naturelle de l'eau.

Pour retrouver nos actions sur l'animation territoriale du réseau des APNE du Bassin Adour Garonne :

VOIR PAGE 57



Au moment où, par démagogie et tout en méconnaissant les réalités scientifiques et techniques, ainsi que les instances de gouvernance de l'eau, **certains cherchent à remettre sur la table de vieux projets de barrages**, d'un autre temps, comme celui de SIVENS dans le Tarn ou de CHARLAS en Haute-Garonne, l'heure est au contraire à la prise en compte de l'évidente raréfaction des précipitations et de l'impérieuse nécessité de travailler à un changement fondamental des pratiques.

Nous avons ainsi réaffirmé l'importance de réduire notre dépendance à l'eau en s'engageant de façon volontariste pour décliner sur le territoire du bassin Adour-Garonne les objectifs de sobriété fixés par les Assises de l'eau, de -10 % des prélèvements en eau d'ici 2025 et -25 % d'ici 2035 par rapport à 2019.

La rétention naturelle de l'eau doit être la priorité dans un contexte où les précipitations se raréfient, à tous les niveaux des bassins versants. Il est fondamental de permettre la restauration des milieux aquatiques et humides et du cycle de l'eau, de garder le cap de la sortie des pesticides d'ici 2030 et de prioriser des solutions concertées d'avenir, en vue de préserver ce patrimoine commun que représentent l'eau et les milieux aquatiques.

Par cette victoire, nous nous réjouissons qu'une majorité se dessine au sein du Comité de bassin Adour-Garonne pour aller plus généralement vers de nouvelles démarches intégrées, prenant en compte, les différents aspects de l'unicité du cycle de l'eau.

LIRE L'ARTICLE

9 associations ont coopéré en 2022



NOS OUTILS PÉDAGOGIQUES POUR DÉVELOPPER LA SENSIBILITÉ ET L'ESPRIT CRITIQUE

MISE À JOUR DE NOTRE CATALOGUE DES OUTILS PÉDAGOGIQUES

A ce jour, nous disposons de plusieurs outils pédagogiques parmi lesquels : 7 expositions d'une douzaine de panneaux chacune, 5 jeux de l'oie géants liés à une exposition, 3 murs des engagements, un stand sur la thématique «ecophyto» clé en main et 4 jeux divers (jeux de cartes, de plateau, etc).

Ces outils portent sur les thématique telles que l'impact de l'alimentation sur l'environnement, le gaspillage alimentaire, la pollution lumineuse, l'eau, le jardinage au naturel.

Ces outils pédagogiques ont fait l'objet d'une ré-organisation cette année grâce à la contribution d'une Volontaire. Celle ci a réalisé un inventaire de notre réserve d'outils pour identifier les outils à jour et ceux obsolètes. Grâce à son travail, un catalogue à jour a été mis en place et peut être diffusé pour des locations ou des achats.

[CONSULTER LE CATALOGUE](#) 

PUBLICATION DE NOS VIDÉOS PÉDAGOGIQUES

« BONNES PRATIQUES SUR L'EAU »

Nous publions depuis plusieurs années sur notre chaîne Youtube des vidéos « Bonnes pratiques » sous diverses thématiques. Ces vidéos accompagnent au **changement de comportement et essaient des pratiques plus favorables à l'environnement.** Ces initiatives favorables sont valorisées dans le cadre de notre outil Sentinelles de la nature qui nous permet de récolter ces initiatives favorables. **Cette année nous avons diffusé 2 vidéos sur des bonnes pratiques en lien avec l'eau.**

[VOIR PAGE 39](#) 

« MONTRER L'INVISIBLE - QU'EST-CE QUI SE TRAME ? » SUR LA POLLUTION LUMINEUSE

Dans le cadre du projet *Montrer l'invisible du Parc Naturel Régional des Pyrénées Ariégeoises*, **FNE Midi-Pyrénées a réalisé avec l'aide de Floyd Warshall une petite vidéo sur l'impact de pollution lumineuse sur les êtres vivants.** Cette fiction absurde sous forme vidéo dessins animés met en scène des animaux qui à la tombée de la nuit sont perturbés par les éclairages de nos villes et villages.



NOS BALADES PÉDAGOGIQUES

Nous proposons plusieurs balades pédagogiques qui consistent à se déplacer avec les participants sur un lieu. Elles permettent **des observations directes et sensorielles et des activités ludiques sur le terrain et entraînent une prise de conscience plus active.** Parmi les balades que nous avons proposé en 2022 :

- Des **balades toxiques** sur les enjeux de la qualité de l'air ([voir page 44](#))
- Des **balades nocturnes** pour sensibiliser à la pollution lumineuse en zone urbanisée ([voir page 44](#))
- Des **balades d'observation de la faune et la flore** ([voir page 50](#))

NOS OUTILS ET ANIMATIONS SUR LA POLLUTION LUMINEUSE ET LA TRAME NOIRE

Depuis 2017, nous travaillons sur la diminution des impacts de la pollution lumineuse et la mise en valeur des solutions existantes notamment sous l'angle de la réglementation à travers des actions de vulgarisation, de formation et de sensibilisation face au problème massif de non-respect de la réglementation. Parmi les actions d'EEDD que nous avons menées en 2022 :

- Un **ciné débat autour du film « Où sont passées les Lucioles »** à Pinsaguel (31) pour faire réfléchir sur notre relation à l'obscurité et à l'éclairage
- L'organisation d'une **balade nocturne à Cugnaux** : en marquant des pauses, elle est une approche sensible et participative pour prendre le temps de parler de la nuit, la nuit.
- La tenue de stand à l'occasion du **Festival de la Nuit à Payolle** dans les Hautes-Pyrénées le 7 mai. Le Parc national des Pyrénées en association avec le Cartel Bigourdan, nous a proposé de faire (re)découvrir le ciel, les étoiles et le peuple de la nuit en plein cœur de la Réserve Internationale de Ciel Etoilé du Pic du Midi

- La tenue d'un stand lors de la **9^e édition Fête des Confluences** le 25 septembre où nous avons parlé de Trame Noire en lien avec la RNR Confluence Ariège Garonne
- Intervention dans le **Webinaire La lutte contre la pollution lumineuse** organisé par Haute-Garonne Environnement le 30/03/2022
- Plusieurs animations dans le cadre de Parcelles de Biodiversité ont eu pour thématique la pollution lumineuse (voir **pages 46 et 47**)
- La location de notre exposition "Rendez vous la nuit" à 7 collectivités



NOS OUTILS SUR LA QUALITÉ DE L'AIR

- Un **escape game « Chasse aux polluants de nos intérieurs »** : Seul.e.s ou en équipe, les participant.e.s doivent trouver un objet illustrant les diverses sources de polluants à partir d'un indice. Ils se regroupent ensuite pour aborder le composé incriminé, les effets sur la santé ou sur l'environnement et les alternatives disponibles
- La **balade toxique du hérisson** : c'est un circuit urbain dans le cœur de Toulouse d'environ 1h au cours duquel plusieurs arrêts sont effectués pour aborder toutes les thématiques et enjeux sur la qualité de l'air extérieur (impact des transports, alternatives, chauffage au bois, ZFE, PPA, pollution sonore...)
- Nos supports à l'occasion de la **Journée Nationale de la Qualité de l'Air** : en partenariat avec le Préfet de Région, nous avons réalisé une campagne de sensibilisation sur les réseaux sociaux (Facebook et Instagram) qui a touché plus de 1200 personnes ainsi que 2 fiches pratiques : « Que faire de nos déchets verts » et « La qualité de l'air intérieur »



NOS ANIMATIONS AUTOUR DES ENJEUX DE SANTÉ CHEZ LES PUBLICS VULNÉRABLES

En partenariat avec la Mutualité française, nous avons mené **un programme d'actions de sensibilisation aux enjeux de santé et environnement, auprès de divers publics**, en particulier auprès de personnes vulnérables (seniors et jeunes enfants).

Animation	Objectifs	Public	Lieu	Nombre de personnes
Initiation aux perturbateurs endocriniens	Exposé-débat autour des PE et des gestes pour les éviter	2 classes de lycéens	Lycée agricole de Saint Gaudens (Haute Garonne)	50 élèves
17 ateliers de sensibilisation pour éviter les produits toxiques dans nos quotidiens	Sensibilisations aux grandes sources d'exposition aux polluants	Parents de jeunes enfants	En crèches en Haute Garonne, Tarn-et-Garonne et Aude	255 participants
Journée écocitoyenne sur le gaspillage alimentaire	Animation d'une exposition et d'un jeu sur le gaspillage alimentaire et atelier de cuisine zéro déchet	Adultes et enfants non voyants et malvoyants	Institut des Jeunes Aveugles (Haute Garonne)	6 groupes de 12 personnes
4 animations sur la qualité de l'air auprès de Seniors	Animations sur l'impact de la qualité de l'air sur la santé et fabrication de plusieurs produits d'entretien non toxiques.	Personnes âgées en EHPAD	Divers EHPAD en Ariège et Tarn	40 participants
2 Ateliers pratiques Produits d'entretiens et qualité de l'air intérieur	Ateliers de fabrication de produits ménagers pour éviter les substances chimiques nocives pour la santé et l'environnement	Salariés et adhérents d'une mutuelle		



VIVRE DANS UN MONDE VIVABLE

5 associations du réseau FNE s'engagent dans les quartiers populaires avec le soutien de l'OFB



LES OBJECTIFS DU PROJET *PARCELLES DE BIODIVERSITÉ*

Parfois invisible ou ignorée, la biodiversité ordinaire envahit pourtant les espaces urbanisés. Ceux-ci sont souvent proches d'espaces naturels méconnus et peu explorés et peu de dispositifs de sensibilisation à la nature à destination des quartiers Politiques de la Ville (QPV) existent, alors que la demande et l'envie de les découvrir existent. Face à ce constat, **5 associations du réseau FNE ont donc décidé de collaborer pour relever ensemble le défi. Elles ont mobilisé les habitant.e.s de 6 QPV en faveur de leur biodiversité au travers de « Parcelles de mobilisation citoyenne ».**

LA COORDINATION DE FNE MIDI PYRÉNÉES DANS LE PROJET

Pour ce projet, nous étions en charge de la communication générale, de la coordination des autres associations du réseau FNE, du suivi administratif et financier (par exemple, espace de travail numérique partagé et plusieurs temps de suivi et partage, en visio).

2 QUARTIERS D' ACTIONS À TOULOUSE – EMPALOT ET LA REYNERIE

Notre projet s'appuie sur la mobilisation des acteurs locaux engagés toute l'année dans les QPV, et sur l'implication directe des publics cibles. L'identification participative de parcelles de biodiversité partagée, supports concrets et tangibles du partage de connaissance, est une pierre angulaire de la démarche d'appropriation des enjeux biodiversité. **Sur l'année 2022, nous avons mené 16 animations dans ce cadre-là.**



Empalot à Toulouse

Nos partenaires : Association Socio Éducative Empalot Rangueil (ASEER) / Centre Social Empalot (CAF) / MJC Empalot / Collectif du Ramier / Partageons les Jardins / Fairéco

Atelier Land-art	11 août	Co-animé avec l'ASEER	10 participants de 8 à 65 ans
Atelier bombes de graines	24 août	Co-animé avec l'ASEER	15 participants
Atelier « Traquer les polluants du quotidien, lecture d'étiquettes »	28 septembre	Co-animé avec la CAF	8 participants
Atelier visite du jardin partagé			35 participants de 8 à 80 ans
Atelier la biodiversité nocturne	8 octobre	Dans le cadre de la Fête du jardin avec le collectif du Ramier	25 participants de 8 à 80 ans
Stand sur la pollution lumineuse			environ 100 visiteurs
Atelier bombes de graines comestibles et médicinales	19 octobre	co-animé avec la CAF	8 participants
Fresque collaborative : l'eau et ses enjeux	23 novembre	co-animé avec la CAF	8 participants

Le Mirail et la Reynerie à Toulouse

Nos partenaires : Associations Bas d'immeubles / Espace Senior de la Reynerie / Parle avec Elles / Reynerie service

Atelier « Traquer les polluants du quotidien, lecture d'étiquettes »	19 mai	Régie de Quartier de la Reynerie	15 participants
Ouverture à la biodiversité (quiz, coloriage, land art)	21 juillet		20 participants
Bestiaire de la Reynerie (coloriage, quiz sur la faune, livres empruntés, observation)	28 juillet		20 participants
Monde nocturne (Loto sonore, fiches espèces)	4 août	Festival « Été au bord du lac » avec la Régie de Quartier de la Reynerie	25 participants
Atelier autour de la flore locale, confection de bombes de graines	11 août		10 participants
Fresque collaborative sur les déchets, eau et biodiversité	18 août		20 participants
4 animations autour de la Biodiversité avec l'association	14 et 21 décembre	Parle avec Elles	20 participants



ORGANISER ET COORDONNER DES EVENEMENTS POUR MOBILISER

Nous contribuons activement aux mobilisations citoyennes pour un monde vivable, du local au global, en cherchant à impliquer le plus grand nombre pour l'intérêt des causes écologiques. Ces temps de rassemblement créent un engouement et un élan collectif qui appellent aux changements de pratiques individuelles et collectives auxquelles nous aspirons.

Pour cela, nous contribuons à l'organisation, et au relais d'évènements de mobilisations citoyennes variées afin de porter nos valeurs et de proposer nos outils pédagogiques d'EEDD.

L'année 2022 a été marquée par plusieurs temps forts dans notre réseau.

ORGANISATION, COORDINATION ET RELAIS D'ÉVÈNEMENTS DE MOBILISATION CITOYENNE

NOTRE MOBILISATION POUR L'ENGAGEMENT D'ECO-AMBASSADEURS LORS D'ÉVÈNEMENTS

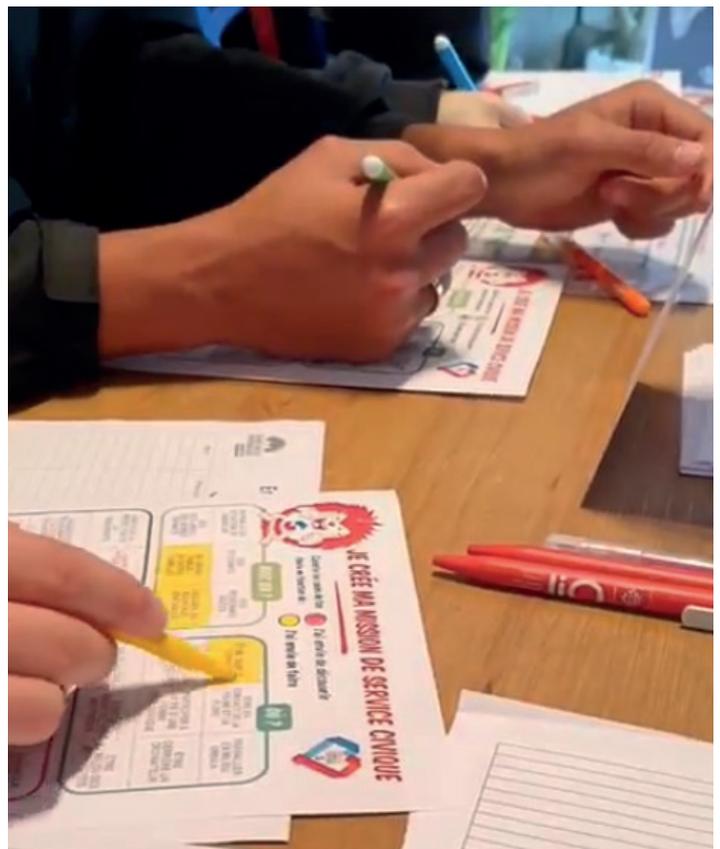
Dans le cadre de notre projet de promotion de l'engagement des jeunes pour l'environnement à travers le bénévolat ou le Volontariat en Service Civique ([voir page 23](#)), nous avons monté à l'automne 2022 nos premières actions notamment l'élaboration d'outils d'informations :

- un kakémono sur les principes du VSC
- un kakémono sur les actions et réalisations possibles dans ce cadre
- des fiches de retour d'expériences d'anciens Volontaires
- un bingo de propositions d'engagements à compléter

Nous avons proposé une de nos formations sous forme de module à des VSC lors de la **quinzaine du Service Civique** le 28 novembre. La journée s'est déroulée au CREPS de Toulouse et a permis de sensibiliser à la pollution des produits d'entretiens une trentaine de jeunes déjà engagés VSC.

Nous avons proposé pour la 1ère fois nos outils à l'occasion des **Assises régionales des Jeunesses organisées le 18 novembre 2022 par la Région Occitanie**.

Nous avons conçu un stand « **Crée ta mission** » sur lequel les jeunes pouvaient prendre connaissance des modalités pratiques du VSC. Ils avaient également la possibilité de se projeter à partir d'un bingo dont ils devaient colorier les thématiques sur lesquelles ils souhaiteraient s'engager. Enfin, ils ont pu échanger avec des Volontaires de FNE Midi-Pyrénées qui ont partagé leur retour d'expérience. Au total, une cinquantaine de jeunes sont venus sur le stand durant cette journée.



NOTRE PRÉSENCE LORS DES « BONADAYS » ET LA FÊTE DE SAINT MARTIN D'OYDES EN ARIÈGE



Les 15,16 et 17 juillet, la commune de Saint-Martin d'Oydes (09), était le lieu d'un événement (culture et nature), auquel nous étions invités, pour y proposer diverses activités de sensibilisation à la nature et à l'environnement.

Cet événement, co-organisé par le Comité des Fêtes de Saint-Martin, et par M. Alain BONAIDEI, à l'occasion des 35 ans de son entreprise, alliait festival privé et événement public dans le village (foire gourmande, stands, conférence, randonnées) à destination des habitant.es, des visiteurs/trices du village et aux participant.es du festival. **Nous avons notamment contribué à organiser le village associatif du festival.**

Tout au long de cet événement, nous avons présenté France Nature Environnement Midi-Pyrénées à travers diverses actions :

- **Stand autour de la campagne Sentinelles de la Nature « À sec »** alors que la canicule était particulièrement harassante ce week-end là
- **Conférence sur « Cette nature autour de nous, comment la protéger ? »**
- **Animation d'un débat** sur le projet de **réintroduction du castor**, avec le Comité Écologique Ariégeois
- **Intervention pour présenter FNE Midi Pyrénées** auprès du public avant les concerts organisés
- **Randonnées pédagogiques** pour présenter la faune et la flore observables, ainsi que les bénéfices que pourrait apporter la réintroduction du castor sur les milieux visités

LIRE L'ARTICLE

NOTRE STAND À LA FOIRE BIOCYBÈLE DANS LE TARN

Notre objectif est de faire évoluer fortement les pratiques tout en tissant des liens avec les différents acteurs de l'agriculture et de l'alimentation en promouvant d'autres manières de faire. Pour nous, **il ne peut pas y avoir de pays sans paysan, ni de santé globale, sans agriculture avant tout locale et respectueuse de la nature.** Plusieurs de nos associations membres travaillent d'ailleurs spécifiquement sur ce sujet (dont Cogne Alimen'Terre, Nature et Progrès 81...)

Comme depuis plusieurs années, **FNE Midi-Pyrénées tenait un stand aux côtés de notre fédération départementale l'UPNET/FNE 81 au sein de la foire de portée régionale Biocybèle les 5 et 6 juin.** Organisée par Nature et Progrès 81, membre de nos fédérations, elle a pour objectif de promouvoir l'agriculture biologique. Cette édition 2022 était pour nous l'occasion de confirmer et renforcer les liens avec les acteurs locaux et régionaux. L'objectif de travailler ensemble dans le cadre des Projets Alimentaires de Territoires (PAT) se renforce ainsi.

LIRE L'ARTICLE

5 & 6 juin 2022
Dimanche et lundi de Pentecôte
Graulhet - 81
Parc de la Bousquetarié

40^e
édition

Biocybèle
Foire des produits de l'agriculture biologique
et des alternatives

05 63 57 60 00 - www.nptarn.org **Entrée gratuite !**

NATURE & PROGRES

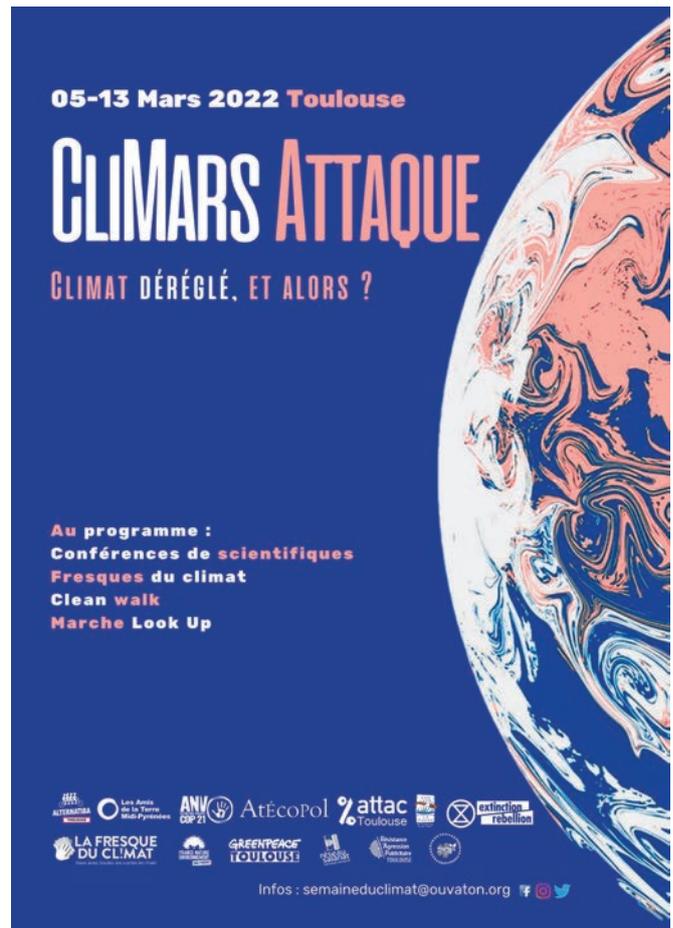
TARN, Grotte Grouhet, Cogne Alimen'Terre, C, FNE, cfm, R, Aliments, E

NOTRE CONTRIBUTION POUR LA SEMAINE « CLIMARS ATTAQUE »

Nous souhaitons faire prendre conscience que la **mobilisation pour le climat ne peut être qu'une mobilisation globale et transversale cohérente** s'attachant à la préservation de la biodiversité, à la lutte contre l'artificialisation des sols et l'extraction de ressources et à l'arrêt des pollutions diverses.

Du 5 au 13 mars 2022, une dizaine d'organisations toulousaines, dont FNE Midi-Pyrénées, ont fait vivre une grande semaine du climat dans la ville rose. Ainsi, pour faire vivre le 2^{ème} volet du rapport du GIEC (Groupe Intergouvernemental d'Experts sur le Climat), nous avons contribué à la coordination et à la communication de la semaine d'actions, à la journée de la marche mondiale, à des conférences menées par des scientifiques de l'ATECOPOL (Atelier d'Écologie Politique) en salles ou sur la place publique, à des stands et de nombreuses fresques.

LIRE L'ARTICLE 



NOTRE PARTICIPATION AU FORUM DES MOBILITÉS À TOULOUSE

Plusieurs de nos associations membres, telles que l'Association des Usager.es des Transports en commun de l'Agglomération Toulousaine et de ses Environs (AUTATE), ou Rallumons l'Etoile, travaillent pour une meilleure intermodalité de transports.

L'objectif est de **promouvoir des solutions d'intermodalités de déplacements alternatifs à la voiture solo, pour l'émergence d'un système juste, rapide et efficace pour faire baisser notamment les émissions de polluants de l'air (GES, NOX...), tout en facilitant les mobilités.**

Le 19 mars 2022, FNE Midi-Pyrénées participait avec l'AUTATE au forum interassociatif des mobilités à Toulouse. Via ce forum, les associations organisatrices ont fait émerger des solutions concrètes pour améliorer la situation des transports à Toulouse, mais aussi pour être entendues par le pouvoir politique, et **montrer que l'expertise associative et citoyenne sont indispensables pour mettre en œuvre des solutions à la fois écologiques et socialement acceptables.**

LIRE L'ARTICLE 



NOS CAMPAGNES POUR LA MOBILISATION DE NOTRE RÉSEAU ET L'ESSAIMAGE DES DYNAMIQUES

QU'EST-CE QU'UNE CAMPAGNE THÉMATIQUE « SENTINELLES » ?

C'est une **opération de sensibilisation pendant laquelle les citoyen.ne.s sont invité.e.s à s'investir sur Sentinelles de la Nature en postant des initiatives favorables ou des dégradations concernant une thématique environnementale particulière**, dans les territoires participant à la Campagne.

Les Campagnes sont une nouvelle fonctionnalité de signalement sur Sentinelles de la Nature de 2022.

L'objectif général de cette action était de sensibiliser et mobiliser le grand public sur de grandes problématiques environnementales. Cela permet aussi de fédérer et mobiliser les associations du réseau FNE en région, voire les partenaires (associations de protection de l'environnement, fédérations de pêche hors FNE, kayakistes, etc.) et le grand public (familles, riverains...).

Ces campagnes sont aussi le moyen de rassembler et suivre des résultats pour formuler des alertes

LANCEMENT DE NOTRE 1^{ÈRE} CAMPAGNE « À SEC ! NOS COURS D'EAU ONT BESOIN DE VOUS »

En 2022, nous avons lancé notre 1ère campagne pour alerter sur la sécheresse de nos cours d'eau, en lien avec le programme de sciences participatives « En quête d'eau » de l'Office Français de la Biodiversité

ANIMATION DU STAND « À SEC » AU FESTIVAL ECAUSSYSTÈME LES 29 ET 30 JUILLET À GIGNAC (46)



POURQUOI UNE CAMPAGNE SUR LA SÉCHERESSE DANS LES COURS D'EAU ?

Le mois de mai 2022 s'était avéré très chaud et sec partout en France. **Les températures élevées dans tous les départements ont conduit à l'assèchement prématuré des cours d'eau.** Cette situation s'est aggravée durant l'été et poursuivi à l'automne 2022. Devant l'urgence, et la mauvaise anticipation de cette situation, le partage de l'eau se fait bien souvent au détriment de nos rivières, en particulier les plus fragiles. **La campagne participative devait permettre de recenser l'état d'assèchement de nos rivières et d'alerter les autorités compétentes.**

ANIMATION DU STAND « À SEC ! » AU WATERUGBY LES 8 ET 9 SEPTEMBRE À TOULOUSE (31)



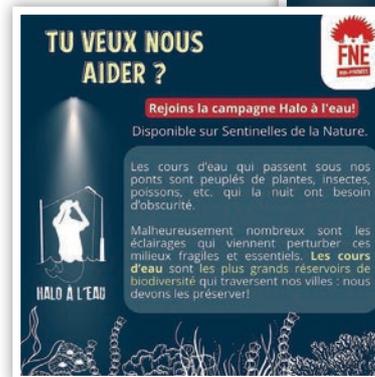
LIRE L'ARTICLE 

Où et quand ?	Sur les territoires de Midi-Pyrénées (sur l'impulsion de FNE MP), Nouvelle Aquitaine (FNE NA) et Auvergne Rhône Alpes (FNE AURA) de juillet à mi-septembre 2022
Pour et avec qui ?	Adhérents du mouvement FNE des régions Midi-Pyrénées, Nouvelle Aquitaine et Auvergne Rhône Alpes, nos partenaires éventuels et le grand public
A partir de quoi ?	Avec l'outil de signalement « sentinelles de la nature » de FNE et le protocole d'observation « en quête d'eau » de l'OFB restreint à l'enjeu sécheresse
Comment ?	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Création d'une méthodologie de campagne « Sentinelles » dédiée ▪ Organisation de webinaires pour présenter la campagne et les enjeux (impacts sécheresse sur les milieux aquatiques, organisation de la gestion de crise sécheresse en France ...) : <ul style="list-style-type: none"> ▪ 1 webinaire de lancement sur la gestion de la sécheresse le 04/07/2022 (70 participants et 147 vues) ▪ 3 webinaires flash expliquant la campagne et comment faire des signalements, les 12, 18 et 28/07 (tuto vidéo et écrit en complément) ▪ Animation de nombreux stands dédiés à la campagne : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Bonadays les 16-17/07/2022 à Saint martin d'Oydes (50 participants) ▪ Festival Ecausystème les 29-30/07 à Gignac (+/-100 part.) ▪ Waterugby les 08-09/09 à Toulouse (50aine participants) ▪ Traitement des observations et report dans « En quête d'Eau » de l'OFB ▪ Communication de certains signalements dans une optique pédagogique ▪ Bilan de la campagne et présentation au réseau FNE lors des Rencontres sentinelles de la Nature les 19-20/09 et des Rencontres du réseau eau les 6-7/10 sur Paris
Vers quoi ?	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Renforcer le plaidoyer du mouvement FNE sur l'enjeu eau et changement climatique et soutenir l'OFB dans sa mission d'observation des cours d'eau à l'étiage (la campagne sera réitérée en 2023) ▪ Sensibiliser le grand public sur l'impact de la sécheresse sur les milieux aquatiques ▪ Sensibiliser les décideurs sur l'urgence à prendre les bonnes décisions et à les faire appliquer
Quels résultats ?	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 217 signalements de cours d'eau en assec ou à écoulement peu à non-visible remontés sur Sentinelledelanature.fr, dont 78 en Midi-Pyrénées ▪ 137 participants aux webinaires et 146 vues sur You tube ▪ 150 personnes touchées via l'animation de stands en Midi-Pyrénées ▪ Plusieurs milliers de personnes touchées via les réseaux sociaux et mailings ▪ Retours presse en Midi-Pyrénées : 3 articles (FR3 régions ; l'Opinion ; actu.fr et 1 émission radio)

LANCEMENT DE NOTRE 2^{ÈME} CAMPAGNE SENTINELLES « HALO À L'EAU » SUR LA POLLUTION LUMINEUSE SUR LES COURS D'EAU

A l'automne, nous avons lancé une 2e campagne sur un sujet plus pointu, moins connu du grand public : l'enjeu de l'éclairage des ouvrages sur les cours d'eau la nuit.

POSTS INSTAGRAM



Les anguilles sont aujourd'hui en danger critique d'extinction. Très sensibles à la lumière elles voyagent de nuit lors de leurs phases de migrations. Pour autant, arrivées aux côtes la pollution lumineuse va produire un effet de barrière les empêchant d'accéder à leurs lieux de vie.

POURQUOI UNE CAMPAGNE SUR LA POLLUTION LUMINEUSE SUR LES COURS D'EAU ?

Les cours d'eau qui passent sous nos ponts contiennent une riche biodiversité qui, la nuit, a besoin d'obscurité. Malheureusement, **les éclairages de nos villes et villages ont un impact sur notre environnement** et tout particulièrement sur les milieux aquatiques, fragiles et essentielles.

La campagne a pour objectif de lutter contre ces barrières lumineuses. La nuit tombée, les sentinelles étaient invitées à prendre des photos des sources lumineuses éclairant directement les cours d'eau. Cette collecte d'information devait permettre d'**encourager les gestionnaires des éclairages de supprimer les nuisances et de faire appliquer la réglementation, qui interdit les éclairages directement orientés sur les cours d'eau.**

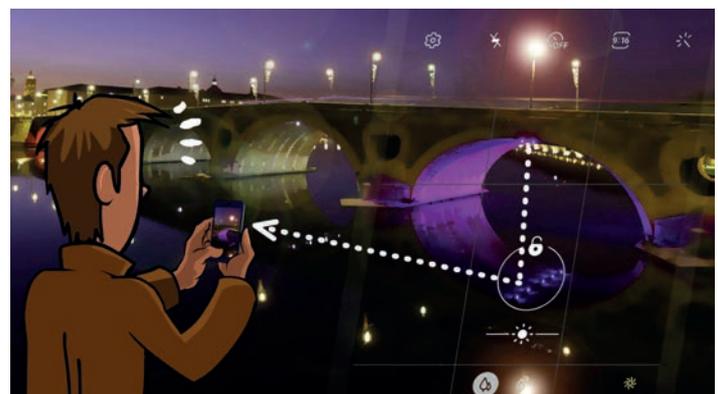
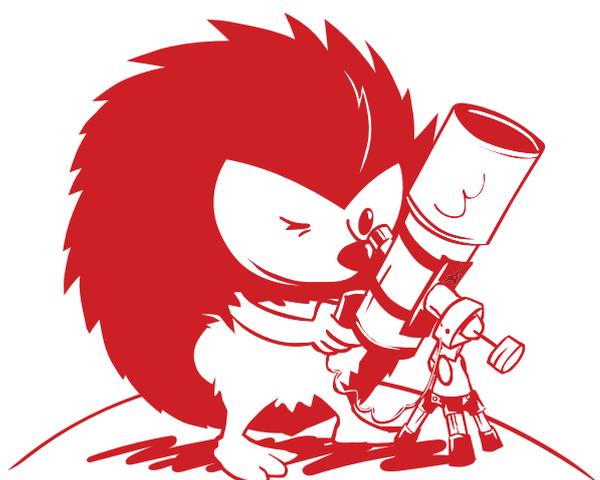
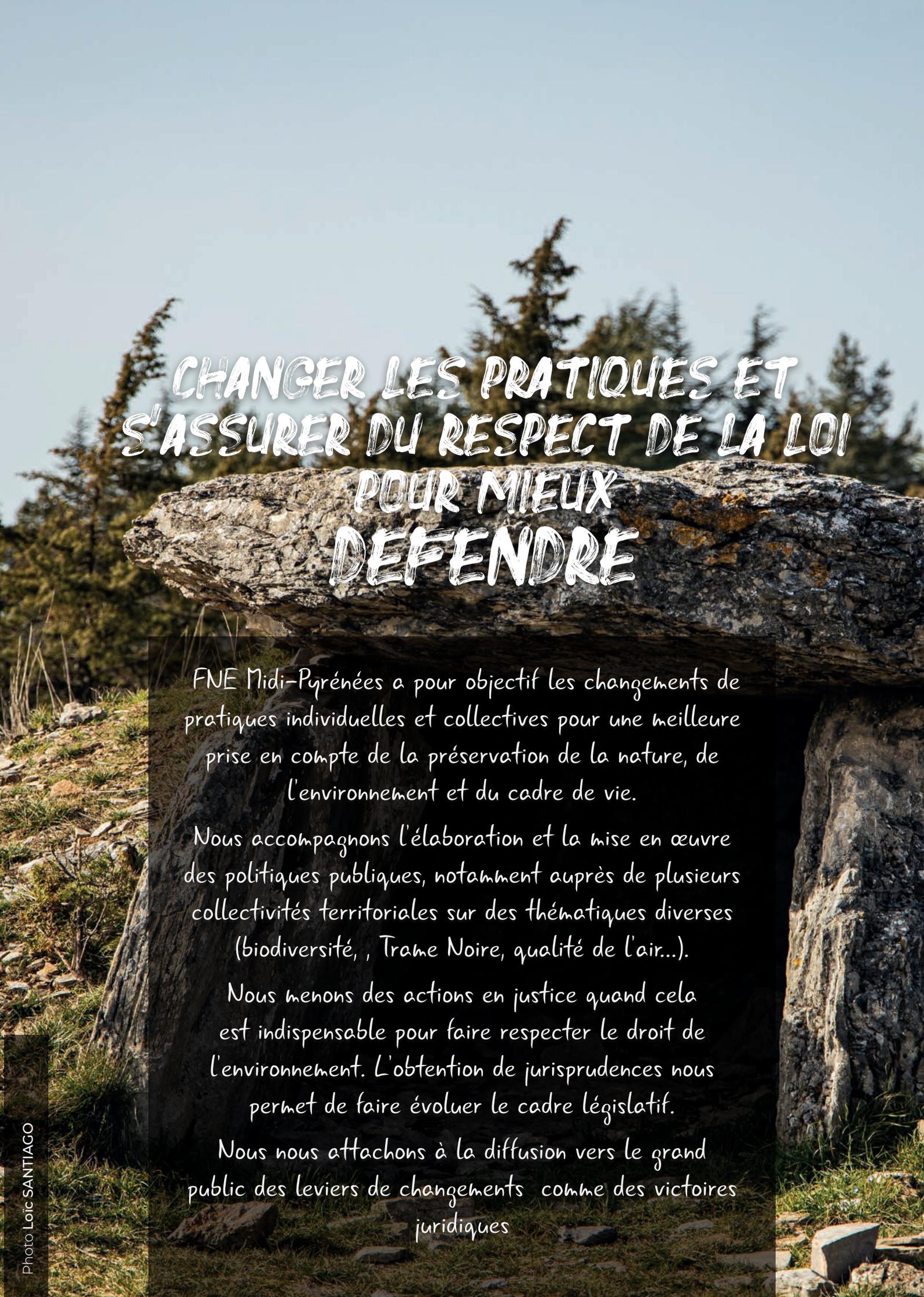


Illustration d'éclairages directement orientés vers la surface en eau et interdits par l'arrêté du 27 décembre 2018

[LIRE L'ARTICLE](#)

Où et quand ?	Sur les territoires de Midi-Pyrénées (sur l'impulsion de FNE MP) et Nouvelle Aquitaine (FNE NA) en novembre 2022
Qui ?	Adhérents du mouvement FNE sur les territoires des régions Midi-Pyrénées et Nouvelle-Aquitaine
A partir de quoi ?	Outil de signalement « sentinelles de la nature » de FNE + protocole d'observation créé en interne
Comment ?	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Création d'une méthodologie de campagne « Sentinelles » dédiée ▪ Plan de communication (visuels, articles, réseaux sociaux, mailings, presse) ▪ Organisation de webinaires pour présenter la campagne et les enjeux : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Éclairage des milieux aquatiques et réglementation : décryptage (09/11) ▪ Impact de l'éclairage sur les milieux aquatiques (16/11) ▪ Tuto pour faire des observations sur « Sentinelles de la nature » ▪ Traitement des observations et envoi d'un courrier de sensibilisation aux acteurs concernés par l'éclairage (collectivité...) ▪ Communication de certains signalements dans une optique pédagogique ▪ Bilan de la campagne présenté au groupe « pollution lumineuse » de FNE
Vers quoi ?	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Renforcer le plaidoyer du mouvement FNE sur l'enjeu des trames, notamment la trame noire (la campagne sera réitérée dans d'autres Régions en 2023) ▪ Sensibiliser le grand public sur l'impact de la pollution lumineuse sur les milieux aquatiques ▪ Sensibiliser les partenaires sur les aspects juridiques et techniques et sur l'urgence à prendre les bonnes décisions et les faire appliquer
Quels résultats ?	<ul style="list-style-type: none"> ▪ une 10aine de signalements d'éclairages publics éclairant directement les cours d'eau remontés sur Sentinelledelanature.fr ▪ 56 participants aux 2 webinaires dont hors réseaux FNE (gestionnaires de milieux naturels, élus) et 164 vues sur YouTube ▪ plusieurs milliers de personnes touchées via les réseaux sociaux et les mailings.





CHANGER LES PRATIQUES ET S'ASSURER DU RESPECT DE LA LOI POUR MIEUX DEFENDRE

FNE Midi-Pyrénées a pour objectif les changements de pratiques individuelles et collectives pour une meilleure prise en compte de la préservation de la nature, de l'environnement et du cadre de vie.

Nous accompagnons l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques, notamment auprès de plusieurs collectivités territoriales sur des thématiques diverses (biodiversité, , Trame Noire, qualité de l'air...).

Nous menons des actions en justice quand cela est indispensable pour faire respecter le droit de l'environnement. L'obtention de jurisprudences nous permet de faire évoluer le cadre législatif.

Nous nous attachons à la diffusion vers le grand public des leviers de changements comme des victoires juridiques

NOTRE EXPERTISE AU SERVICE DE L'AMÉLIORATION DES POLITIQUES PUBLIQUES

NOTRE CONTRIBUTION À L'ANIMATION TERRITORIALE DU RÉSEAU DES APNE DU BASSIN ADOUR-GARONNE

DANS QUEL CONTEXTE CONTRIBUE-T-ON À CETTE COORDINATION ?

Les exigences démocratiques en matière de gestion de l'eau s'appliquent à l'élaboration des politiques de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne. Elles impliquent une participation croissante des APNE (Associations de Protection de la Nature et de l'Environnement), dont la richesse et la performance de leurs contributions dépendent fortement de leur capacité à se structurer.

Depuis 2010, notre fédération est mandatée par les représentants des APNE au Comité de Bassin Adour-Garonne pour coordonner ce réseau, par le biais d'une convention avec l'Agence de l'eau. 2010, car c'est à cette date-là que les 6 fédérations régionales de FNE du bassin Adour-Garonne se sont regroupées au sein du collectif Ass'Eau BAG, qui devient le collectif « FNE Adour-Garonne » en 2011.

Pour mener cette action, une salariée est pleinement dédiée à la mise en œuvre du programme.

NOS ACTIONS ET AVANCÉES EN 2022

Structurer et animer le réseau EAU des APNE Adour Garonne

Différentes modalités d'animations de réseau et d'outils numériques ont été mis en œuvre afin de renforcer le bon fonctionnement du réseau et de faciliter sa mobilisation au sein du Comité de Bassin et de l'Agence.

Favoriser l'émergence et la consolidation d'une culture sur les enjeux de la préservation de la ressource en eau, des milieux aquatiques et des zones humides

L'objectif est ici de donner au réseau les moyens de se former et s'informer pour et dans leurs actions. Une lettre d'information est notamment diffusée toute l'année et un suivi technique de toutes les réunions auxquelles peuvent participer les APNE a été mis en place.

Renforcer la participation des APNE dans l'élaboration des politiques publiques du BAG

L'appui techniques aux élu.e.s de bassin est une des actions phares de notre fédération. Le but est à la fois de renforcer leur participation au Comité de Bassin, mais aussi de prendre en compte les problématiques des APNE locales et des fédérations.

LES PRINCIPAUX OBJECTIFS DE CETTE CONVENTION

- Favoriser l'émergence et la consolidation d'une culture sur les enjeux de la préservation de la ressource en eau, des milieux aquatiques et des zones humides
- Susciter l'intérêt du public et sa participation lors des différentes consultations organisées par l'Agence et le Comité de Bassin
- Développer et renforcer la participation des réseaux des APNE au sein du Comité de Bassin et de l'Agence de l'eau Adour-Garonne

Deux temps forts majeurs ont eu lieu durant l'année 2022 :

- le recours gracieux déposé par 16 associations contre le SDAGE Adour-Garonne ([voir page 65](#))
- la motion du comité de bassin Adour-Garonne en faveur de la rétention d'eau, impulsée par les APNE et les représentants des usagers du collège non-économique ([voir page 42](#))

Valoriser les actions du réseau

En plus de ces actions, le réseau associatif a participé à 2 temps forts fédéraux :

- les rencontres du réseau eau Adour Garonne organisées par FNE Midi-Pyrénées à Agen, sur les sujets de la sécheresse et des Solutions Fondées sur la Nature (SFN)
- les rencontres du réseau eau organisées par FNE sur « Mobiliser les connaissances sur les interactions eau, sol et biodiversité dans un contexte de dérèglement climatique pour développer le plaidoyer associatif ». Des temps qui ont permis de partager informations et expériences entre le réseau associatif national et plusieurs partenaires.

NOTRE ACCOMPAGNEMENT SUR LE DÉPLOIEMENT DE TRAME NOIRE SUR LES TERRITOIRES

FNE Midi-Pyrénées est mobilisée depuis 2017 sur les enjeux de pollution lumineuse. En 2022 nos projets se sont orientés prioritairement vers le concept de

Trame Noire pour sensibiliser un maximum d'acteurs aux impacts des éclairages sur la biodiversité et les écosystèmes



PROJET « REVOIR LA NUIT » POUR LE DÉPLOIEMENT D'UNE TRAME NOIRE

L'objectif est d'accompagner les collectivités au déploiement de la Trame Noire sur leur territoire à travers la mise en place d'ateliers, d'événements, et la conception d'outils pédagogiques.

Ce projet s'est matérialisé à travers la **création de modules d'accompagnements permettant de co-construire un projet Trame Noire avec les collectivités**. Ces modules ont vocation à être déployés si une commune souhaite diminuer sa pollution lumineuse et/ou faire une Trame Noire.

Dans le cadre de ce projet, nous avons aussi **participé à l'élaboration d'une maquette Trame Noire avec Nature En Occitanie (NEO)** pour être utilisée lors d'animations auprès des élu.e.s.

RÉALISATION D'UN DIAGNOSTIC TERRITORIAL SUR LA RNR CONFLUENCE ARIÈGE-GARONNE POUR LA TRAME SOMBRE

La Réserve naturelle régionale Confluence Garonne-Ariège est un réservoir de biodiversité aux portes de l'agglomération toulousaine gérée par l'association Nature en Occitanie. La pollution lumineuse y est présente et les impacts sur la vie sauvage nombreux.

Dans ce cadre, **nous avons accueilli un stagiaire de Master 2 pour réaliser un diagnostic de cette pollution lumineuse et pour le concrétiser vers un projet de Trame Noire**. Parmi les résultats : cartographie de la pollution lumineuse, plan d'actions présentés devant les élu.e.s de 13 communes, sensibilisation aux citoyens de la réserve pendant différents événements.

Une des réussites du projet est l'inscription du projet de Charte de l'éclairage sur le plan de gestion de la RNR, ce qui entraîne une obligation de réalisation.

ACTIONS DE PLAIDOYERS À L'ÉCHELLE TERRITORIALE ET NATIONALE

- Participation au groupe de travail sur le rapport du Ministère de l'Écologie : **Décourager l'éclairage nocturne des commerces**
- Participation au Groupe de travail organisé la Région et l'Agence Régionale de la Biodiversité sur l'extinction éclairage public Région Occitanie pour la rédaction de fiche à destination des élu.es
- Participation à l'atelier sur la pollution lumineuse organisé par l'Observatoire de Paris ESTERS2

CO-ANIMATION DU RÉSEAU POLLUM À L'ÉCHELLE NATIONALE

- Mise en place et médiation du réseau Pollum à l'échelle nationale (60 participant.e.s)
- Organisation d'une formation en interne au réseau FNE sur la réglementation
- Création de La lettre du Hérissombre

NOS CONTRIBUTIONS AU SUIVI DES POLITIQUES PUBLIQUES SUR LA BONNE QUALITÉ DE L'AIR

Les décisions de justice (Juillet 2020) au niveau européen et au niveau national à l'initiative des Amis de la Terre et d'autres ont conduit à des condamnations qui obligent le gouvernement français et les collectivités à renforcer les mesures pour atteindre aussi rapidement que possible les normes de pollutions de l'air concernant le NO2 et les PM10 dans certaines zones, dont l'agglomération toulousaine pour le NO2.

LE PLAN DE PROTECTION DE L'ATMOSPHÈRE (PPA) DE TOULOUSE

Le PPA de Toulouse est actuellement en cours de révision. Nous participons activement aux échanges pour que des mesures justes et efficaces soient mises en place rapidement. En 2022, 4 réunions ont été proposées. Nous avons concentré nos forces sur l'axe des mobilités, du chauffage résidentiel ainsi que de la gouvernance. Nos échanges et discussions se poursuivront sur l'année 2023.

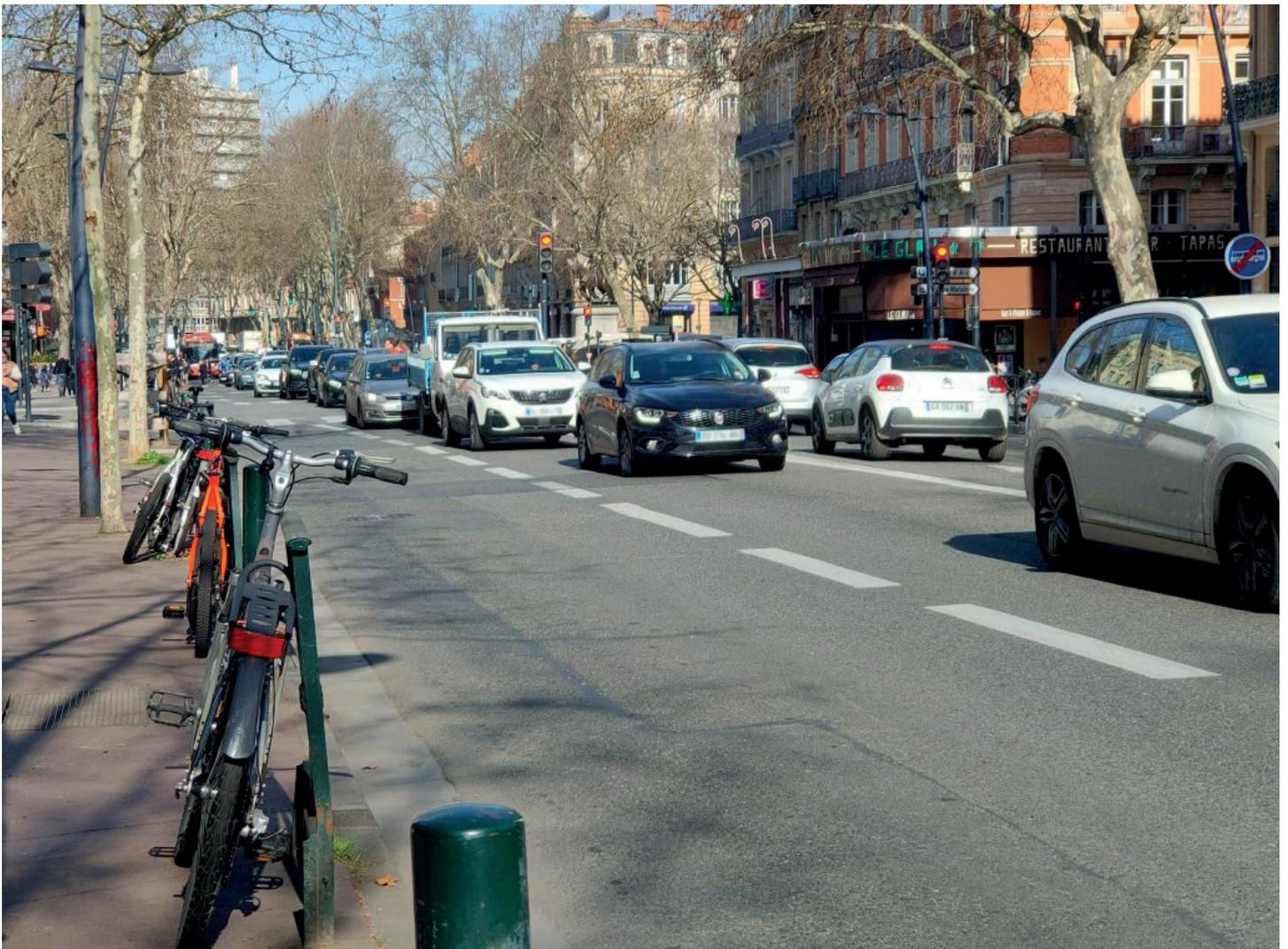
A l'occasion du webinaire d'introduction à la consultation préalable du public pour la révision du PPA, une de nos administratrices a présenté «l'engagement en tant que citoyen» sur les questions de qualité de l'air.

LA ZONE À FAIBLES EMISSIONS (ZFE) DE TOULOUSE

La ZFE de Toulouse est désormais bien connue, au moins de nom, des toulousain.ne.s. Mise en place progressivement depuis mars 2022, elle va concerner de plus en plus de véhicules fonctionnant aux énergies fossiles. **Avec d'autres associations de la mobilité et des usagers (AUTATE, Axe vert la Ramée, Alternatiba Toulouse, 2 pieds 2 roues, Les amis de la terre et Faiseurs de ville) ont porté un avis sur ce dispositif qu'ils jugent, en l'état, incomplet et injuste socialement.** A l'occasion du forum des mobilités, nous avons proposé **10 mesures rapides à mettre en oeuvre, concrètes et démocratiques.**

FNE Midi-Pyrénées participe aux réunions de suivi de mise en place de la ZFE depuis le dernier trimestre 2022.

Un remerciement tout spécial à l'investissement et aux analyses pertinentes de Nicole ASENSIO, membre de l'AUTATE et administratrice de FNE Midi-Pyrénées.



NOS CONTRIBUTIONS AUX PROCÉDURES PARTICIPATIVES (ENQUÊTE PUBLIQUE, CONSULTATION DU PUBLIC...)

FNE Midi-Pyrénées participe fréquemment aux procédures participatives (consultation du public, enquête publique, etc.) dès lors qu'un enjeu environnemental d'importance est en jeu. Cette participation est le cas échéant articulée avec celle de ses associations membres lorsque l'enquête porte sur une seule partie du territoire. L'expertise qu'elle apporte permet dans certaines situations de faire évoluer des décisions dans un sens plus favorable à l'environnement.

En 2022, nous avons notamment déposé nos observations lors des **consultations publiques** portant sur :

- un décret définissant les modalités de prise en compte des installations de production d'énergie photovoltaïque au sol dans le calcul de la consommation d'espaces
- le projet routier dit «Jonction Est» porté par TOULOUSE METROPOLE et Autoroute du Sud de la France (ASF)

En matière d'**enquête publique**, nous avons pu formuler des contributions :

- concernant le schéma régional d'aménagement, de développement durable et de l'égalité des territoires (SRADDET) d'Occitanie
- en matière d'infrastructures de transport (déviation de Salvayre à PAMIERS (09) et modernisation de la ligne SNCF MONTREJAU-LUCHON (31)
- s'agissant d'unités de production d'énergie renouvelable (parcs éoliens de VIANE (81) et VERRIERES (12), parcs photovoltaïques de BESSENS (82) et MONTCUQ (46)
- et enfin en ce qui concerne l'aménagement avec l'extension de la zone d'activités concertée (ZAC) de «Grand Sud Logistique» (82)

Début des travaux sur la zone d'aménagement concertée (ZAC) des Portes du Tarn



NOTRE CONTRIBUTION AUX ATELIERS SUR L'INTÉGRATION DE LA BIODIVERSITÉ DANS LA PLANIFICATION TERRITORIALE

L'Agence régionale de Biodiversité (ARB) a lancé depuis fin 2021 un travail de co-construction dont l'objectif est de définir des niveaux d'ambition, en terme d'intégration de la biodiversité dans un document de planification territoriale.

FNE Midi-Pyrénées, représentée par Emmanuel Forichon, vice président a participé à ces ateliers en 2022.

Ce travail collectif avec d'autres associations de protection de l'environnement a permis de mettre en commun leur expertise en identifiant tous les enjeux et leviers d'amélioration de ces documents pour une meilleure prise en compte de la biodiversité



Photo Arnaud BOUISSOU / Terra

NOTRE CONTRIBUTION À L'ÉVOLUTION DES ÉTUDES D'IMPACTS

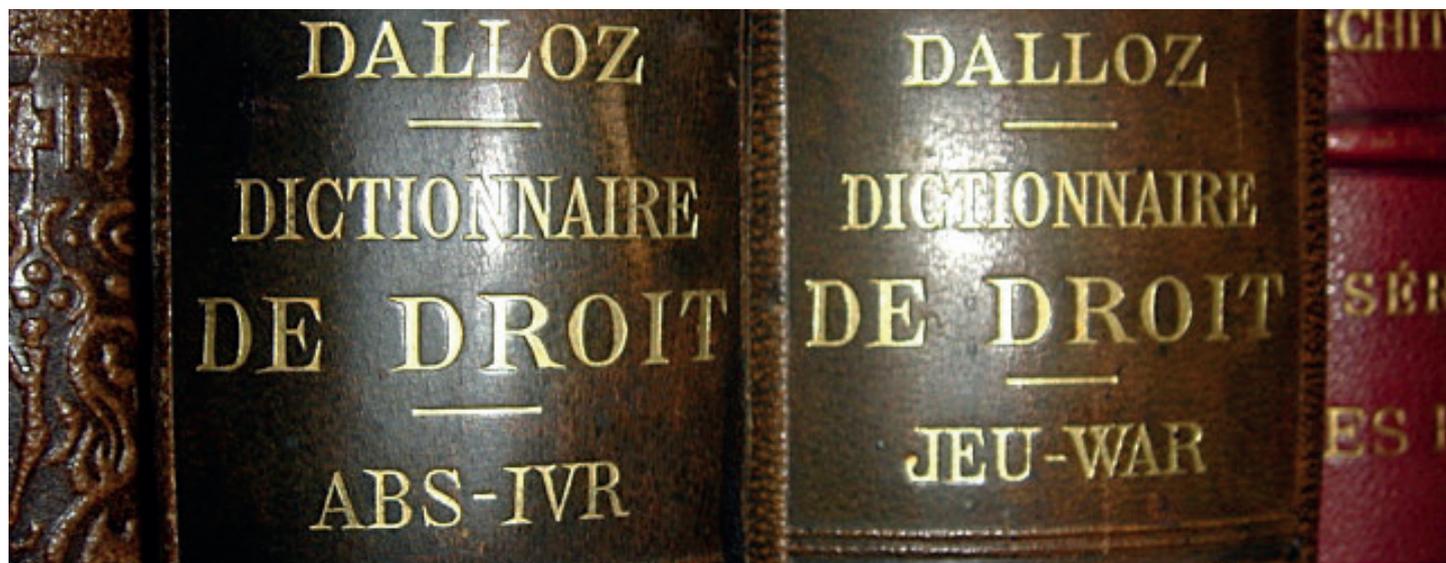
Le vice-président et le juriste ont participé à la **jour-née de formation des commissaires enquêteurs de Midi-Pyrénées (ACEMIP) du 16 novembre 2022 sur la transition énergétique.**

Ceci nous a permis de rappeler que si la production d'énergie renouvelable (ENR) est incontournable, la prise en compte de la biodiversité et des citoyen.nes est une condition de la réussite du déploiement des ENR et d'un monde vivable.



NOTRE ACTION JURIDIQUE POUR FAIRE RESPECTER ET AMÉLIORER LE DROIT ENVIRONNEMENTAL

UN SERVICE JURIDIQUE POUR FAIRE RESPECTER LES LOIS ENVIRONNEMENTALES



Lorsque tous les autres moyens d'action sont épuisés (en commençant par la sensibilisation, l'alerte et le dialogue) ou que les dégâts sont malheureusement déjà là, notre fédération a très régulièrement recours à la Justice, qui reste un des remparts face à la dégradation de la nature, de l'environnement et du cadre de vie. Ainsi, notre service juridique, fondé sur une expérience salariée et bénévole solide, inscrite dans un réseau national de juristes, en lien avec les universitaires et praticiens spécialisés, avec l'appui si nécessaire d'avocat-es reconnus, mène de nombreuses actions, tant devant les juridictions pénales et civiles, qu'administratives

En effet, depuis près de 20 ans maintenant, notre fédération s'est doté d'un.e chargé.e de mission juridique spécialisé.e en droit de l'environnement et de l'urbanisme. Depuis lors, nous n'avons cessé de contester des projets nuisibles pour les milieux naturels (ZAC, barrages, routes, etc.) et des réglementations locales qui régressent pour satisfaire à certains usagers (bandes tampons le long des points d'eau et des habitations, plans locaux d'urbanisme, etc.).

Ces nombreuses actions se construisent quotidiennement avec l'ensemble des associations membres, qui alertent régulièrement notre service juridique durant les phases de consultation du public ou encore lorsqu'elles sont témoins d'atteintes environnementales.



31
PLAINTES

26
RECOURS

L'ANNÉE 2022 EN QUELQUES CHIFFRES

Comme chaque année, **nos actions juridiques se sont déployées aussi bien devant les juridictions administratives (tribunaux administratifs, cours administratives d'appels et Conseil d'Etat) que judiciaires (tribunaux correctionnels et civils).**

Ainsi, nous avons déposé directement auprès **des procureurs de la République** ou des services départementaux de **l'Office français de la Biodiversité (OFB), 31 plaintes** pour diverses infractions environnementales (pollution des cours d'eau, abandon de déchets, coupes illégales, etc.).

Suite notamment à des précédentes plaintes, **nous nous sommes constitués partie civile dans 10 affaires** devant les tribunaux correctionnels de Tarbes, Foix, Toulouse, Castres, etc.

Enfin, et très souvent avec nos associations adhérentes, nous avons déposé **26 recours devant les tribunaux administratifs** de Pau et de Toulouse. Ces requêtes visent par exemple à annuler :

- les chartes départementales fixant les distances minimales à respecter lors de l'utilisation de pesticides à proximité des habitations, adoptées sans aucune concertation avec les riverains et les associations et comprenant des dérogations inacceptables
- les tirs d'effarouchement généralisés de l'Ours brun dans les estives ariégeoises sans mise en place préalable des mesures de protection adaptées (chiens de protection, parcs fermés, gardiennage)
- des zones d'activités concertées (ZAC) fortement consommatrices d'espaces naturels et agricoles et sans recherche de solutions alternatives moins destructrices de la biodiversité (ZAC « Grand Sud Logistique », « Bas Pays », « Les Portes du Tarn », etc)

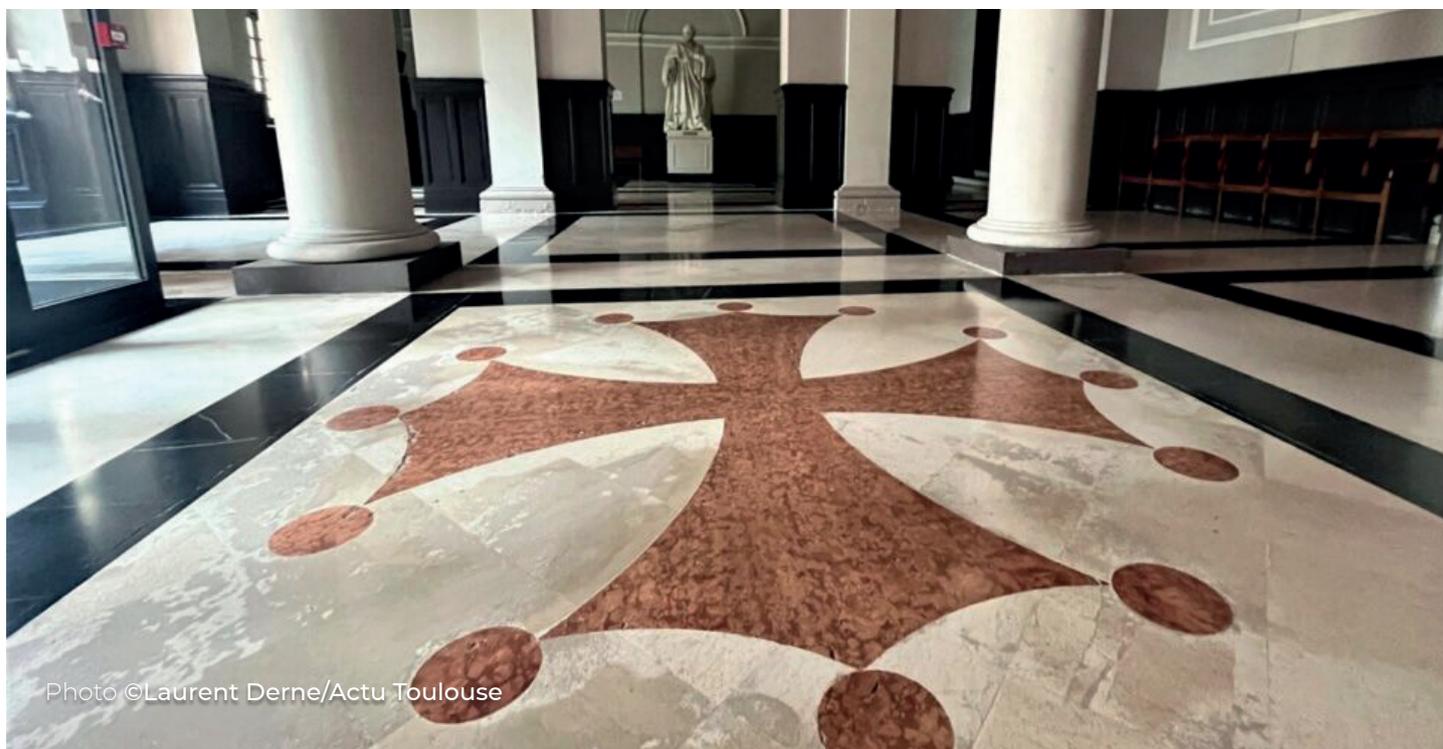
FNE MIDI-PYRÉNÉES POURSUIT SES RELATIONS AVEC LES PARQUETS DE MIDI-PYRÉNÉES

Notre présence aux audiences pénales permet encore trop souvent de défendre seule, les intérêts des milieux naturels, dans une institution encore en peine d'appréhender correctement les atteintes environnementales (manque de moyens, de compétences, etc.).

Ainsi, nous **rencontrons régulièrement les procureurs de la République des 10 tribunaux judiciaires** de Midi-Pyrénées pour faire entendre la voix de la protection environnementale, ses spécificités et ses urgences.

Grâce à ces échanges, nous participons désormais aux stages de citoyenneté en matière d'infractions environnementales de faibles intensités aux côtés de l'Office français de la biodiversité à Saint-Gaudens, Toulouse et Foix. ([voir page 33](#) pour en savoir plus)

BILAN DE NOS ACTIONS JURIDIQUES [↗](#)



RETOUR SUR DES DÉCISIONS MARQUANTES DE L'ANNÉE

MANIFESTATION VIOLENTE EN 2018 À LA-BASTIDE-DE-SÉROU (09) CONTRE NOS ASSOCIATIONS : LE TRIBUNAL DE FOIX CONDAMNE FERMEMENT LES RESPONSABLES



Le 29 novembre 2022 , le tribunal correctionnel de Foix a rappelé que la liberté de réunion des associations de protection de l'environnement est une liberté fondamentale. Quatre ans après les faits, la Justice a en effet condamné à de la prison avec du sursis les responsables des organisations ayant organisé une violente manifestation à notre encontre à La-Bastide-De-Sérou le 5 mai 2018. Ce jugement rappelle **les fondamentaux de la démocratie et renforce ainsi la liberté d'expression et de réunion dont se félicitent nos associations.**

En définitive, et comme le rappelle cette décision qui sera examinée par la cour d'appel de Toulouse dans les prochains mois : « Il ne peut y avoir de confrontation démocratique si on considère par principe que l'exercice par l'Autre de sa liberté fondamentale [ici de réunion] est illégitime ».

[LIRE L'ARTICLE](#) 

ZAC LES PORTES DU TARN (81-31) : SUSPENSION DES TRAVAUX PAR LE TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE TOULOUSE



A Saint-Sulpice-la-Pointe et Buzet-sur-Tarn, d'importants terrassements ont débuté en janvier 2022 sur la zone d'aménagement concertée (ZAC) des Portes du Tarn. Cette ZAC prévoit d'artificialiser 200 hectares d'espaces agricoles et naturels, conduisant par la même occasion à la destruction plus de 102 espèces protégées. **Après le dépôt d'un recours en référé suspension fin janvier, le juge des référés du tribunal administratif de Toulouse a suspendu les travaux.**

[LIRE L'ARTICLE](#) 

CHASSE AU GRAND TÉTRAS : FNE MIDI-PYRÉNÉES OBTIENT UN MORATOIRE DE 5 ANS



SUSPENSION DE LA CHASSE AU GRAND TÉTRAS POUR 5 ANS

Saisi par des associations de protection de la nature, au premier rang desquelles FNE Midi-Pyrénées, **le Conseil d'État impose un moratoire de cinq ans sur la chasse du Grand Tétras** (*Tetrao urogallus* L., 1758), un oiseau classé 'vulnérable' sur la liste rouge française des espèces menacées. Malgré le déclin de ses effectifs, cette espèce était encore chassable récemment dans les Pyrénées. **Notre victoire obtenue ce 1er juin 2022, par une décision du Conseil d'État est le couronnement d'un combat juridique de longue haleine (14 ans)** en faveur de l'avifaune de nos montagnes, et de la biodiversité plus largement.

GAGNÉ !

LIRE L'ARTICLE

SDAGE ADOUR-GARONNE 2022-2027 : 15 ASSOCIATIONS DÉPOSENT UN RECOURS POUR TENTER D'AMÉLIORER SON AMBITION ENVIRONNEMENTALE

Nous avons demandé avec 14 associations de protection de l'environnement et des consommateurs, l'annulation partielle du document de planification dans le domaine de l'eau à l'échelle de notre bassin hydrographique. A travers cette action juridique, nous dénonçons tout d'abord la procédure de validation du SDAGE et l'ajout des conclusions du Varenne de l'eau, favorisant la création de retenues. Au delà, nous critiquons le manque d'ambition pour la préservation de la qualité des masses d'eau, alors que le principe d'amélioration constante des objectifs de reconquête du bon état (écologique et chimique) des masses d'eau (superficielles et souterraines) devrait prévaloir.

SDAGE

2022 2027

LIRE L'ARTICLE

NOTRE PRÉSENCE DANS LES MÉDIAS ET SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

Pour s'appuyer sur nos actions et résultats concrets, afin d'en démultiplier l'impact possible et l'efficacité, la communication est bien sûr un axe majeur de notre activité.

Nous travaillons activement à faire connaître nos positions et les résultats de nos actions, via notre site internet et les réseaux sociaux (Twitter, Facebook, Instagram, YouTube, LinkedIn), ainsi que via la diffusion régulière de communiqués de presse et la réponse favorable aux invitations des médias locaux, régionaux et nationaux

NOTRE PRÉSENCE DANS LES MÉDIAS

13 passages à la TV

Nous sommes **intervenus dans divers plateaux télévision et émissions radio pour faire valoir nos positionnements et nos messages sur des sujets d'actualités.**

Cette année, nous avons été particulièrement sollicités sur la question de l'eau et ses enjeux, démontrant les débats que sa bonne préservation soulève :

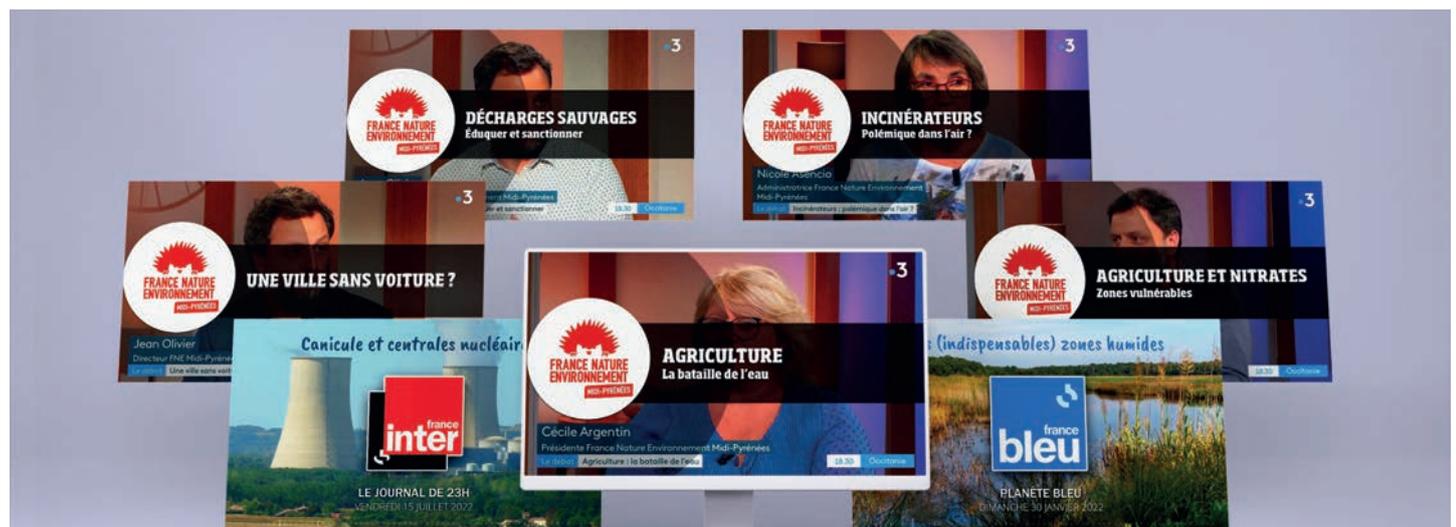
- dans des reportages des journaux hebdomadaires (sur **la fin des terrasses chauffées** et sur **la pollution de l'eau potable en Haute Pyrénées**, sur **le coût carbone du meeting aérien de Franczal** ...)
- dans les débats de l'émission de 18h30 sur France 3 Occitanie à plusieurs reprises (sur **l'agriculture et les nitrates**, sur **l'intermodalité des transports publics**, sur **les décharges sauvages**, sur **l'agriculture et la sécheresse**, sur **la dégradation de la qualité de l'air par les incinérateurs**, sur **la Zone à Faibles Émissions à Toulouse**)
- dans l'émission « **Enquête de région** » sur la **ressource en eau face à la canicule**
- sur la chaîne de radio France Inter dans le journal de 23h sur **la canicule et les centrales nucléaires**
- sur la chaîne de radio France bleu dans l'émission **Planète bleue pour parler des (indispensables) zones humides**
- sur la radio Ter dans l'émission **interférence(s) sur la campagne « À sec »**

34 communiqués de presse

En 2022, 34 communiqués de presse ont été publiés. Nous les diffusons sur notre site internet et nos réseaux sociaux qui sont des relais pour **tous les journalistes qui reprennent régulièrement nos communiqués.** Vous retrouvez tous les articles qui mentionnent nos communiqués dans notre revue de presse mensuelle.

Cette année, par nos CP, nous avons porté des messages et défendu des positions sur :

- L'arrêt de l'utilisation des pesticides dans les pratiques agricoles (6 CP)
- La préservation de la ressource en eau et les positionnements de nos associations au Comité de Bassin Adour Garonne (8 CP)
- L'appel pour des politiques publiques toulousaines ambitieuses sur la qualité de l'air (4 CP)
- La défense des libertés démocratiques et des droits des associations (4 CP)
- La dénonciation de projets inutiles qui entraînent l'artificialisation des sols (5 CP)
- La démultiplication des projets photovoltaïques à l'encontre de la préservation de la biodiversité (1 CP)
- La défense de la biodiversité, notamment en milieu montagneux, et l'alerte sur les activités qui y portent atteinte (loisirs) (5 CP)



NOTRE PRÉSENCE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

Notre fédération est présente et active sur plusieurs réseaux sociaux (Facebook, Instagram, LinkedIn, Youtube et Twitter). Ils viennent en complément de notre site internet qui contient toutes nos informations diffusables : articles, communiqués de presse, évènements etc.

Les réseaux sociaux nous permettent de toucher un public varié selon les usagers de telle ou telle plateforme mais aussi de réagir vite à l'actualité, notamment par Twitter.

[VOIR LE SITE](#)

Depuis septembre 2022, nous avons augmenté le nombre de personnes qui nous suivent : plus de 200 sur Instagram et plus de 180 sur Facebook. **On compte aujourd'hui plus de 3 300 personnes qui suivent notre page Facebook, 730 sur Instagram, 270 sur LinkedIn et 1620 sur Twitter.**

Nous avons accueilli deux Volontaires en Service Civique à l'été 2022 qui ont proposé de **repenser la page instagram afin de la rendre plus attrayante et de donner plus de visibilité à nos actions auprès d'un public plus jeune**, peu familier avec notre fédération. Ainsi, a été mis en place un guide graphique pour garder une homogénéité visuelle dans nos publications et mieux valoriser ainsi l'image de FNE Midi-Pyrénées.

AVANT



APRÈS



Ce changement de stratégie s'observe sur notre compte Instagram : les stories à la une ont été triées et ré-organisées, de nouveaux posts sont apparus (présentation de l'équipe, de la fédération, repris d'articles de FNE sous forme de carrousels, la communication sur nos campagnes).

Plus de 200 nouvelles personnes ont décidé de nous suivre ces derniers mois grâce à ces modifications.

NOTRE LETTRE D'INFORMATION MENSUELLE

Depuis 2020, nous envoyons à nos adhérents une lettre d'information mensuelle qui contient une compilation de toutes nos publications les plus récentes ainsi qu'une revue de presse qui rassemble tous les articles de presse où FNE Midi-Pyrénées a été citée.

Elle est suivie par un millier de personnes en moyenne.

Chaque mois nous publions une revue de presse pour récapituler notre activité sur nos réseaux sociaux et notre présence dans les médias (notamment lorsque nos CP sont repris). Nous réalisons aussi une synthèse des articles de presse qui abordent nos thématiques d'actualité ou des sujets alerte que nous estimons primordiaux.



RAPPORT FINANCIER

COMPTE DE RESULTATS

Le «**Compte de résultats**» de l'exercice budgétaire de l'année 2022 est **excédentaire de 6 442€** pour un budget annuel avoisinant les 600 000€ (soit environ 1,04 % d'excédent) ce qui confirme une gestion correcte, mais fragile, sans marge de manœuvre.

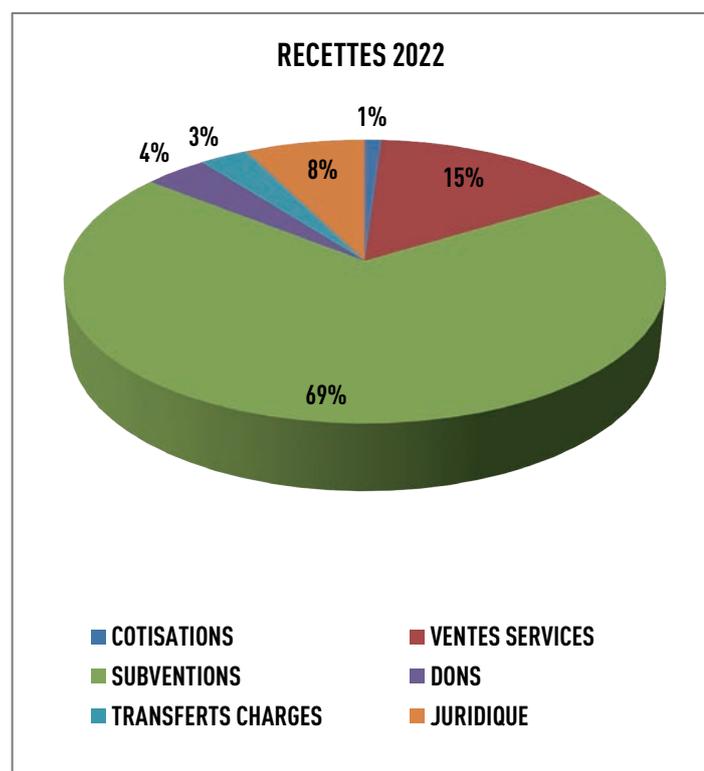
Cet excédent du Compte de résultat correspond en premier lieu à un **excédent d'exploitation de 12 442€ (différence classe 6 et 7)**, c'est à dire que les dépenses engagées pour l'activité annuelle de la structure en 2022 ont été moindre que les recettes générées par l'activité de la structure qui a donc rapporté 12 442€. Vient se soustraire à cela le résultat financier quasi nul, avec -31,58€ (différence entre les intérêts rémunérateurs des sommes - minimes en ce qui nous concerne - engagées auprès des organismes financiers et les intérêts débiteurs des sommes prêtées, à des taux très bas le cas échéant).

Le **résultat courant de l'année 2022** (résultat d'exploitation + résultat financier) abouti ainsi à un excédent de **12 411€**.

RECETTES COURANTES

Les principales recettes 'courantes' correspondent ainsi principalement :

- aux **cotisations de nos membres**, pour un total de **6 213€ (Compte comptable : 7560)** en 2022, en hausse par rapport à 2021 grâce à certains rattrapages (notamment l'adhésion de Nature en Occitanie de 2021, enregistrée en 2022) ;
- aux **ventes de biens et de services** pour **92 414€ (Compte comptable : 706, 707, 708)**, en forte hausse, incluant des ventes d'expositions et traduisant plusieurs conventions de collaboration associatives importantes de sous-traitance pour d'autres structures associatives à qui FNE MP refacture une partie des salaires traduisant plusieurs conventions de collaboration associatives importantes, notamment avec FNE Nouvelle Aquitaine pour le travail de coordination réalisé par notre coordinatrice à l'échelle du bassin Adour Garonne, ainsi qu'avec FNE national sur la pollution lumineuse et l'eau. Ces conventions incluent aussi des mutualisations de temps salarié avec d'autres structures associatives à qui FNE MP refacture une partie des salaires (par exemple, la mise à disposition de notre chargé de mission biodiversité pour la coordination du Collectif du Ramier) ainsi que la mise à disposition d'une partie de nos locaux auprès de certaines de nos associations adhérentes (Cocagne Alimentaire et Rallumons l'Etoile notamment). Enfin cette année a vu **l'augmentation de la facturation des conseils juridiques et la reprise de nos prestations et animations que nous facturons après deux années de baisse** (par exemple, les nombreuses prestations Santé-Environnement pour la Mutualité française, les stages de citoyenneté auprès des tribunaux, ou encore la formation auprès du SCOT Ariège). Cette reprise s'explique par la sortie définitive de la période Covid et de ses contraintes de déplacements et jauges, ce qui a permis à notre équipe de reprendre ses activités normalement. Sont comprises les ventes de biens pour **6 871€** a augmenté cette année pour les mêmes raisons : les structures ont repris pleinement leur activités post Covid et nous sollicitent pour louer et acheter nos outils pédagogiques. Une exposition et plusieurs jeux géants ont été achetées par différentes collectivités et notre bande dessinée Petit Chevelu a été imprimée et diffusée cette année ;
- aux **concours publics et subventions d'exploitation** pour **420 033€ (Compte comptable : 740, 741, 742, 743)**, globalement stable, avec le subventionnement de programmes d'actions portés



par FNE Midi-Pyrénées, dont certains concernent aussi des partenaires et/ou territoires voisins ainsi qu'un programme national, et des aides à l'embauche, correspondant donc à des recettes pour partie exceptionnelles ;

- des **ressources liées à la générosité du public (dons)** pour **23 458€ (compte comptable : 754)**, globalement stable, correspondant à une poursuite des appels à dons en faveur de FNE Midi-Pyrénées en 2022 ;
- des **transferts de charges** pour **18 245€ (Compte comptable : 781)**, en nette baisse par rapport à 2021, correspondant aux coûts pédagogiques versés directement par l'organisme de compétence (OPCO) aux établissements de formation, avec un nombre de salarié.e.s en alternance moins élevé en 2022 qu'en 2021 ;
- aux **autres produits (juridiques)** pour **45 069€ (compte comptable : 758)**, en forte baisse en 2022, d'une part du fait d'un changement de compte comptable pour les prestations de conseil juridique facturé (cf. compte 706011) et d'autre part de l'absence de gains juridiques aussi notables et importants qu'en 2021.

DÉPENSES COURANTES

Les principales dépenses 'courantes' correspondent elles principalement :

- aux **autres achats et charges externes (externalisations)** pour **141 507€ (compte comptable : 604, 606, 611, 613, 615, 616, 618, 622, 623, 625, 626, 627, 628)**, en hausse, correspondant aux principaux frais de fonctionnement de la structure, avec pour principaux postes de dépenses des achats de prestations de services (scientifiques et techniques, méthodologiques d'animation de débats, administratifs, comptables ou honoraires d'avocats) et aux coûts pédagogiques des apprenti.es en alternance ainsi qu'aux frais de missions de l'équipe salariée en pleine activité en 2022 (après les années de confinement précédentes) ;
- aux **impôts, taxes et versements assimilés** pour **3 320€ (compte comptable : 6333)**, en baisse, correspondants aux versements à l'OPCO-Organe de Compétences destinataire des cotisations obligatoires pour la formation des salarié.es, l'effectif salarié ayant diminué en 2022 ;
- aux **salaires et traitements (salaires bruts)** pour **371 604€ (compte comptable : 641)**, en hausse, du fait principalement d'un nombre significativement plus grand de Volontaires en Service Civique (VSC) porté.es par FNE MP et mutualisé.es avec d'autres structures associatives ;

- aux **charges sociales (cotisations employeurs)** pour **90 333€ (compte comptable : 654, 647)**, en hausse sensible aussi, correspondant aux parts employeurs des cotisations sociales liées aux salaires et traitements revalorisés en 2022 ;
- aux **dotations aux amortissements et dépréciations** pour **1 764€ (compte comptable : 681)**, en baisse, du fait de moindres achats en 2022 de matériels amortissables (de type matériel informatique), mais avec un maintien de provisions pour dépréciations de créances liées aux incertitudes sur le recouvrement de gains en justices auprès de justiciables pas toujours solvables ;
- aux **reports en fonds dédiés** pour **5 000€ (compte comptable : 6894)**, en très forte baisse, correspondant ici uniquement au report d'une part de subvention de 2022 sur 2023.

A ces éléments de gestion annuelle et de résultat courant, vient s'ajouter un résultat exceptionnel correspondant au total de produits et de charges exceptionnelles liés pour l'essentiel à des annulations de factures ou de créances dont il devient évident qu'elles ne seront pas payées.

Le résultat exceptionnel 2022 est ainsi de – 5 969€, correspondant pour l'essentiel, d'une part peu importante de l'effacement de nos comptes de sommes que nous avons provisionnées mais que nous n'avons en fait jamais été appelés à payer et par des factures de 2021 réglées en 2022 et d'autre part, plus importante, de subventions accordées (et budgétées) mais non perçues en totalité.

Nos comptes valorisent aussi la forte **implication volontaire de nos bénévoles** un peu partout dans la région, et la mise à disposition gracieuse de nos locaux de travail à la Maison Régionale de l'Environnement à Toulouse. L'aspect essentiel de notre capacité à agir que représente l'implication bénévole reste difficile à évaluer précisément et notre estimation des montants que cela représente pour cette année 2022 a été réévaluée précisément à **83 084€ (compte comptable : 87504)** à partir d'un enregistrement actualisé des activités bénévoles identifiables (mais seulement partiellement à ce stade). L'implication bénévole réelle est donc en fait nettement plus importante.

L'ensemble de ces éléments montre la force, encore et toujours en 2022, de notre fédération et de son équipe salariée qui agit au quotidien pour **mener à bien notre objet statutaire en utilisant au mieux les moyens que nous savons trouver.**

BILAN

S'agissant du « Bilan » représentant (au 31 décembre) le 'patrimoine' hérité de 49 ans d'existence et d'activité de notre fédération, il s'élève à **303 589€ (avec 427 156€ d'actif brut)**.

ACTIF

CE QUI NOUS APPARTIENT ET/OU QUE L'ON NOUS DOIT

Concernant les 303 589€ d'actifs, c'est à dire les biens matériels, immatériels et financiers qui appartiennent à l'association (mobiliers, supports pédagogiques, trésorerie, créances...), ils correspondent principalement à (voir aussi détail dans bilan détaillé) :

- **9 349 € d'actif net immobilisé** (ce que vaut ce qui nous appartient) **au 31/12/2022**, soit :
 - 90 916€ (entièrement amortis, soit 0€ d'actif net) d'immobilisations incorporelles, à savoir principalement la valeur y compris intellectuelle et créative des expositions et supports pédagogiques thématiques réalisés au fil des ans par FNE MP ;
 - 34 300€ (en grande partie amortis, avec 4 999€ d'actif net (compte comptable : 281)) d'immobilisations corporelles, à savoir principalement des investissements représentant 8 006€ (compte comptable : 2154) (en très grande partie amortis, avec seulement 70€ d'actif net) en travaux d'équipements de nos bureaux (notamment réseau filaire Ethernet) et pour 26 294€ d'équipement matériel de mobilier et de matériel informatique (amortis à 81 %, avec 4 929€ d'actif net réel au 31/12/2022) ;
 - 274€ d'immobilisations financières, à savoir quasi uniquement nos titres de participation à notre banque coopérative, le Crédit Coopératif ;
 - 1 076€ de dépôts et cautionnements.
- **294 240€ d'actif net circulant** (à mobiliser et faire sortir ou entrer), avec :
 - 6 028€ (compte comptable : 370) de stocks, principalement du matériel pédagogique (brochures, plaquettes, jeux...) ;
 - 89 409€ (compte comptable : 411, 416, 418, 491) de créances brutes (pour partie dépréciées car irrécouvrables, avec environ 3 500€ de créances auxquelles nous renonçons (compte 4161) car correspondant à des 'clients' insolvables, douteux et/ou irrécouvrables) résultant en 86 059€ de créances nettes, dues par nos 'clients' dont nous attendions au 31/12/22 le paiement et/ou à qui nous devons adresser des factures, concernant des structures à qui nous facturons des prestations d'animation, de formation etc. (pour environ 35 000€ - comptes 4110 et 4181) ou des structures condamnées en justice à nous verser différents montants (pour un total de près de 51 000€ - compte 41102, mais dont 21 500€ correspondent à des affaires juridiques en appel, et dont nous ne pouvons pas exiger le versement d'ici là) ;
 - 135 423€ (compte comptable : 401, 422, 437, 441, 468) d'autres créances, à savoir essentiellement des subventions 2022 dont nous n'avions perçu qu'une partie au 31/12/2022, les soldes de subventions se demandant pour beaucoup en début d'année suivante sur la base des bilans d'activités et financiers de l'année écoulée ;
 - 66 730€ (compte comptable : 512, 519, 531, 486) d'autres postes de l'actif circulant, dont principalement 65 781€ (compte comptable : 512, 519, 531) de 'disponibilités' au 31/12/22 (compte bancaire courant, livret A et caisse en liquide). Notons que nous avons libéré en 2022 notre cautionnement de compte Dailly pour 3000€ (compte 2755) qui est revenu dans notre trésorerie.

PASSIF

CE QUE NOUS DEVONS ET/OU CE QUE SONT LES RESSOURCES INTERNES ET EXTERNES MOBILISÉES POUR FINANCER NOS ACTIFS

Concernant les 303 589€ de passif, c'est à dire les fonds associatifs (dont des fonds prêtés avec droits de reprise) et le cumul des résultats comptables positifs et négatifs des années précédentes, ainsi que les provisions pour risques et charges et fonds dédiés et les dettes, il correspond principalement à (voir aussi détail dans bilan détaillé) :

- **55 996€ de Fonds Propres** au 31/12/2022, dont :
 - 49 975€ (compte comptable :102) de Fonds associatifs, correspondant au cumul des résultats positifs des périodes précédentes (jusqu'en 2009),
 - 10 500€ (compte comptable : 10342) d'Apports de Midi-Pyrénées actives avec droit de reprise, (7 500€ déjà remboursés sur 18 000€ obtenus en 2020 et s'apparentant à un prêt bancaire mais spécifiquement dédié aux associations pour renforcer leurs fonds propres),
 - -10 922€ (compte comptable : 119) de 'Report à nouveau (en solde débiteur)', correspondant au cumul des résultats négatifs depuis 2010, 2011 et 2012, puis positifs ou négatifs depuis et jusqu'à 2021; dont les 42 662 € d'excédent de 2021 ;
 - 6 442€ d'excédent du compte de résultat de l'exercice 2022, à affecter à nos fonds propres ;
- **5 000€ de Fonds reportés et dédiés (compte comptable : 194)**, ici des Fonds dédiés sur subventions, correspondant à une part de subvention, dont des parties d'actions doivent être menées et finalisées dans les années à venir, et en l'occurrence en 2023 ;
- **4 630€ de Provisions (compte comptable : 1588)**, ici des Provisions pour charges diverses, correspondant à des dépenses à venir en 2023 ;
- **237 964€ de Dettes**, correspondant principalement aux diverses formes de dettes financières, de factures à payer, de congés payés non pris par les salarié.es et de cotisations sociales et autres formes de dettes restant à payer au 31/12/22, avec :
 - 15 446€ d'emprunt de Prêt Garanti par l'État (PGE) (compte comptable : 16414) restant à rembourser (sur les 18 045€ souscrits en 2020 dans le cadre de la crise Covid et à rembourser sur cinq ans) ;
 - 58 767€ de dettes fournisseurs (compte comptable : 401, 4081), correspondant à des factures restant à régler et/ou attendues par FNE Midi-Pyrénées au 31/12/22 ;
 - 141 903€ de dettes sociales et fiscales (compte comptable : 421, 428, 431, 437, 438, 4421, 448633), correspondant principalement à 12 593€ de congés payés non pris au 31/12/22 (compte comptable : 4282) par l'équipe salariée dont une grosse partie pour la direction, 76 470€ (431) de cotisations de sécurité sociale auprès de l'URSSAF dont des échéances non payées en 2020 durant les périodes de confinement (et à rembourser sur trois ans, dont près de 26 000€ à rembourser en 2023 – compte 431101) et l'échéance portant sur les salaires du mois de décembre 2022 (pour 7 700€ - compte 431000), ainsi que 10 339€ (compte 43732) de cotisations à la caisse complémentaire de retraites pour des échéances de 2020 (pour environ 8 000€ restant à rembourser en 2023 et 2024 – compte 4372) et l'échéance portant sur les salaires du mois de décembre 2022 (pour 2 200€ - compte 43732).

L'ensemble des dettes correspond à des échéanciers de remboursements de l'ordre de 44 807€ à pouvoir débourser pour l'année 2022. Ce montant est à rapprocher des créances exigibles en 2023 par FNE Midi-Pyrénées (principalement les décisions de justices directement payables car ne faisant pas l'objet d'appel - voir plus haut 'actif net circulant') pour environ 30 000€. Cette situation conduit à **devoir viser un excédent budgétaire d'au moins 15 000€ en 2023**, tout en obtenant le paiement des créances dues à FNE Midi-Pyrénées, pour garder la capacité de remboursement de nos échéanciers en plus des dépenses courantes à honorer (dont les salaires).

L'ensemble de ces éléments comptables ont juste permis à FNE Midi-Pyrénées de poursuivre son activité mais appellent le renforcement et la consolidation de ses finances et de ses moyens d'action. La commissaire aux comptes nous engage à une réflexion importante vis à vis de notre structure économique car elle envisage une procédure d'alerte. Nous devons revoir en profondeur la répartition des postes et des charges de travail incombant à chacune et chacun, y compris aux membres du CA, et tous les postes salariés doivent dépendre d'un financement sûr pour relever plus que jamais les défis de l'urgence écologique.

FNE MIDI-PYRÉNÉES ET VOUS

POURQUOI ADHÉRER À FNE MIDI-PYRÉNÉES ?

C'est rejoindre un réseau associatif diversifié sur l'ensemble du territoire de l'ex Midi-Pyrénées, lui-même intégré au réseau national FNE. Notre fédération crée une dynamique d'échanges entre nos associations membres ce qui permet la diffusion d'informations, ainsi que des compétences et expertises mutualisées.

L'acte d'adhésion est un soutien réciproque entre votre association et la fédération dans un objectif commun et partagé. En adhérant, vous donnez plus de poids au réseau permettant de peser sur les décisions politiques et administratives. Vous pourrez ainsi :

- Apporter une vision de votre territoire
- Permettre d'élargir votre vision des questions environnementales et divers champs d'intervention associés à la défense de l'environnement
- Participer à la gouvernance en intégrant le Conseil d'Administration lors de l'Assemblée générale

- Bénéficier de l'expertise et de l'expérience des salariés ainsi que des associations membres
- Être informé des formations et événements thématiques organisés par la fédération régionale
- Bénéficier des moyens de communication de FNE Midi-Pyrénées via son site internet
- Participer aux réseaux thématiques de FNE, et avoir l'opportunité d'acquérir des connaissances et des compétences nouvelles
- Contribuer à la construction d'un positionnement associatif partagé, base du plaidoyer...

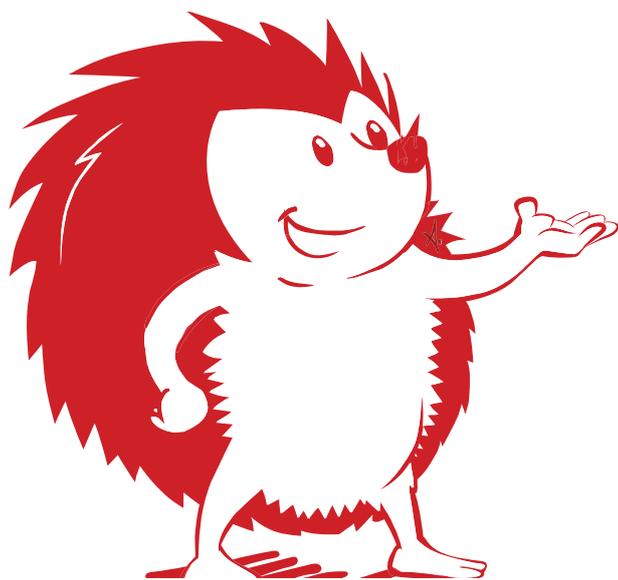
Toute adhésion doit être validée par le Bureau. Vos statuts, objet associatif et gouvernance vous seront demandés. Nous vous demanderons aussi de signer notre [charte FNE en Occitanie](#) rappelant nos valeurs et ambitions communes.

Notre équipe salariée peut vous proposer un ensemble d'animations et/ou outils pédagogiques divers et variés, ainsi qu'une gamme de services afin de vous accompagner dans vos projets associatifs. Selon vos besoins, nous pouvons adapter et proposer des formations accessibles à toutes les associations.

Toutefois, nous privilégions d'abord nos associations adhérentes.

Certaines animations et protocoles d'accompagnement peuvent faire l'objet d'une facturation. Cela concerne principalement nos actions non subventionnées.

NOS ACCOMPAGNEMENTS



NOS CONSEILS JURIDIQUES

Le service juridique de notre fédération propose un appui auprès des fédérations et associations membres en réalisant des conseils juridiques ponctuels, et rémunérés lorsque plusieurs heures de travail sont nécessaires à l'analyse du dossier.

VOIR PAGE 62



NOTRE ACCOMPAGNEMENT À L'IDENTIFICATION DE DÉGRADATIONS SUR « SENTINELLES DE LA NATURE »

Les associations sont régulièrement sollicitées par des citoyen.ne.s confronté.e.s à des atteintes à l'environnement et en constatent elles-mêmes. En utilisant Sentinelles de la nature et en orientant le public vers cet outil interactif, les échanges avec nos équipes sont facilités et les informations indispensables au traitement de l'atteinte rassemblées au même endroit.

Des fiches pratiques accessibles à tous.te.s indiquent comment réagir et en cas de besoin notre équipe vous accompagne ou répond à vos questions.

N'hésitez pas à indiquer «ASSO MEMBRE» comme complément de votre identité afin de bénéficier d'un traitement privilégié de vos alertes.

VOIR PAGE 34 

NOTRE AGRÉMENT D'INTERMÉDIATION POUR L'ACCUEIL DE VOLONTAIRES

Vous pensez à accueillir un.e jeune en service civique pour un de vos projets ou souhaitez avoir plus d'information concernant ce dispositif ? Nous vous apportons les réponses, les informations nécessaires et vous facilitons tout le volet administratif et financier pour une relation et une expérience réciproque de qualité.

VOIR PAGE 23 

NOTRE ACCOMPAGNEMENT POUR VOS OUTILS WEB ET BESOINS DE GRAPHISME

Nous pouvons également vous proposer un accompagnement si vous souhaitez modifier et/ou améliorer votre site internet, créer des visuels de communications (Affiches, flyers...) pour votre structure ou pour un évènement, une action en particulier, ou encore mettre en place des outils numériques collaboratifs.

Cela fera l'objet d'une facturation selon le niveau d'intervention de nos salariés

NOTRE ACCOMPAGNEMENT À L'IDENTIFICATION DE BONNES PRATIQUES SUR « SENTINELLES DE LA NATURE »

Vous souhaitez participer à la dynamique Sentinelles de l'eau au travers la remontée d'initiatives favorables ?

Nous vous accompagnons dans vos réflexions grâce à notre expertise technique, nos outils pédagogiques et notre réseaux de partenaires.

VOIR PAGE 38 

NOS ANIMATIONS DIVERSES SUR NOS THÉMATIQUES DE TRAVAIL

La quasi totalité de nos animations présentes dans ce rapport, telles que les stands, formations, conférences, ciné débats, peuvent vous être proposées si vous organisez un évènement ou souhaitez le faire. Nous pouvons les adapter selon le public.

De la même façon tous nos outils pédagogiques sont à la vente ou la location.

VOIR PAGES 31 À 33 

VOIR PAGES 43 À 47 

NOTRE SOUTIEN AU MONTAGE DE DOSSIERS ADMINISTRATIFS ET FINANCIERS

Lorsque des appels à projet ponctuels ou récurrents sont publiés, nous vous en informons et pouvons vous accompagner dans le montage administratif (réculte des documents obligatoires et/ou nécessaires, mise à jour des ces documents si besoin est...) et financier (élaboration de budgets...). Nous sommes également à vos côtés pour monter le projet à partir de vos besoins et envies.

ILS NOUS SOUTIENNENT



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



FDVA
FONDS POUR LE
DÉVELOPPEMENT
DE LA VIE
ASSOCIATIVE



**Fondation
Nature
& Découvertes**
sous l'égide de la Fondation de France

FONJEP
Fonds de coopération
de la jeunesse et de l'éducation populaire



**MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**SECRETARIAT D'ÉTAT
CHARGÉ DE L'ÉCONOMIE
SOCIALE, SOLIDAIRE
ET RESPONSABLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



14 rue de Tivoli
31000 Toulouse



contact@fne-midipyrenees.fr

05 82 74 04 34



www.fne-midipyrenees.fr

